$150
Ref
623.894
L38
RARE
NOT in TPL
Gagnon
NR
vault

INSTRUCTIONS

POUR NAVIGUER

SUR LA CÔTE ORIENTALE DE L'ÎLE DE TERRE-NEUVE.

EXTRAIT DES ANNALES MARITIMES ET COLONIALES. — Décembre 1837.

017648

INSTRUCTIONS

POUR NAVIGUER

SUR LA CÔTE ORIENTALE DE L'ÎLE DE TERRE-NEUVE,

DEPUIS LE CAP DE BONAVISTA JUSQU'AU CAP NORMAND,

A L'ENTRÉE DU DÉTROIT DE BELLE-ÎLE.

PAR M. CH. LAVAUD,

CAPITAINE DE CORVETTE.

PARIS,

IMPRIMERIE ROYALE.

1838.

SUR

Le
N. et
taine
roche
de l'e
l'île
par l'
on p
lieue
deur.
qui
demi
reste
est l
enfi

1 N
Norm
pour
note
trava
rine

INSTRUCTIONS

POUR NAVIGUER

SUR LA CÔTE ORIENTALE DE TERRE-NEUVE.

NOTA. Les profondeurs de l'eau sont exprimées en brasses françaises de 5 pieds; les gisements et routes sont ceux du monde et non de la boussole; les longitudes sont comptées du méridien de Paris.

1re PARTIE [1].

Du cap Bonavista au cap Saint-Jean.

Le cap de Bonavista est situé par 48° 42′ 10″ de latitude N. et 55° 19′ 15″ O., du méridien de Paris; à une certaine distance il paraît de couleur bleuâtre et en pointe de rochers escarpés. On trouve à son pied 4 brasses d'eau. Au N. de l'extrémité de ce cap, à peu près à trois quarts de mille, est l'île Gull; quoique petite, elle peut être facilement reconnue par l'élévation de son milieu qui est en forme de chapeau rond; on peut, lorsque le temps est clair, l'apercevoir de 4 à 5 lieues; près d'elle, il y a de 4 et demie à 5 brasses de profondeur. Dans le S. S. O., à environ 160 toises, reste un danger qui ne découvre pas; au N., 3 ou 4 degrés O., à 3 milles et demi, il y a aussi l'écueil nommé *Old-Harry*, sur lequel il ne reste que 12 pieds et demi d'eau; au N. N. E. de celui-ci, est la roche du Milieu sur laquelle on trouve 16 pieds, et enfin, au N. N. E. de cette roche, gît l'écueil de *Yong-Harry*

[1] N'ayant visité moi-même que la partie de côte comprise entre le cap Normand et le cap Saint-Jean (limite S. des pêcheries françaises), j'ai dû, pour la rédaction de la première partie de ces instructions, recourir à des notes communiquées par plusieurs officiers de la marine anglaise, ainsi qu'aux travaux de MM. George Holbrook, William et Frédérick Bulloch, de la marine royale.

entre lequel et la roche du Milieu, il y a un beau passage, de plus de 1,200 toises, dans lequel on ne trouve pas moins de 14 à 16 brasses; cependant il ne doit être fréquenté que dans l'absolue nécessité.

Venant du N. pour aller au cap de Bonavista, il faut, pour éviter les dangers dont nous venons de parler, tenir l'île Gull fermée par la montagne Green-Ridge, c'est-à-dire la relever plus à l'E. que cette montagne : encore cette marque fait-elle passer assez près du récif Yong-Harry, sur lequel la mer brise souvent avec fureur. Il serait dangereux, pour un marin qui ne serait pas pratique, de s'engager dans ces parages par un temps brumeux; il vaudrait mieux relâcher à l'île Baccalao qui est un endroit sûr et qui offre aussi des commodités aux bâtiments destinés pour la baie de Bonavista.

Baie de Bonavista.

La baie de Bonavista est formée au S. par le cap du même nom, et au N. par celui nommé *Freel;* ils gisent N. 23° 30′ E. et S. 23° 30′ O. l'un de l'autre, et comprennent un espace de 41 milles; toute la côte de cette baie est entrecoupée de criques, havres et baies, mais son abord est fort dangereux par la grande qnantité d'îles et de rochers dont elle est parsemée. La côte du S. est généralement haute, montueuse et très-escarpée, tandis que celle du N. est basse et marécageuse; un grand nombre de ruisseaux qui en découlent, viennent, en se jetant à la mer, déterminer des courants qui en général portent au large.

Tous les havres de cette baie sont, pour la plupart, tellement enfoncés, qu'ils ne sont fréquentés qu'à l'aide de pratiques; ceux d'entre eux qui offrent le plus de sûreté aux étrangers qui par cas forcés seraient obligés d'y entrer, et dont nous allons donner la description, ont été indiqués par M. William Bulloch dans sa dernière reconnaissance.

Port de Bonavista.

Le port de Bonavista est à 3 milles et 2 tiers dans le S. S. O.

du cap de ce nom, mais la route n'est pas directe. Les bâtiments qui font voile pour y aller mouiller peuvent passer entre le cap et l'île Gull, entre l'île Gull et Old Harry, ou encore au N. de Yong-Harry; dans le cas où l'on choisirait la première de ces passes, il faut prendre garde au rocher qui se trouve au S. S. O. de l'île Gull.

Ayant passé ce chenal, on se trouve à l'O. du cap de Bonavista et l'on aperçoit l'île Verte, qui, dans cette direction, n'en est éloigné que d'un demi-mille, et dont la pointe est un peu plus S. que celle du cap. Il est rare que les grands bâtiments passent à terre de l'île Verte : ils se dirigent ordinairement entre cette île et celle appelée *Stone*. Le chenal est de plus d'un mille, et la profondeur de 12 à 20 brasses.

A l'O. de la pointe du cap de Bonavista, à un tiers de mille, et à 150 toises environ, au N. E. de la pointe de l'île Verte, il y a un rocher.

L'île Stone est très-saine dans sa partie O., mais il ne faut pas l'approcher dans celle de l'E. à moins de 300 toises.

De la pointe N. O. de l'île Verte au cap de l'Ouest (*Western-Head*), la côte court au S. $\frac{1}{4}$ S. O., 1 mille $\frac{1}{4}$, et au delà, dans le S. S. O., à la distance d'un mille, est une pointe appelée *Moses*, qui est au N., à peu près un demi-mille du rocher nommé *Swery-Head*, qui forme l'entrée N. du port de Bonavista. On peut mouiller sous ces rochers par 6 à 7 brasses, mais on est exposé aux vents du O. N. O. au S. O., qui rendent la rade peu sûre.

Baie de Black-Head.

Cette baie est très-large et profonde; elle est formée par la pointe nommée *Black-Head* qui est au S. O. $\frac{1}{4}$ S., distante de 5 milles et $\frac{1}{2}$ du cap de Bonavista; et celle nommée *Southern-Head*, qui est éloignée de la première de 8 milles dans l'O. 1° S.

A 7 milles à l'O. 22° S. de Black-Head, se trouve l'entrée du havre du Roi (*Kingt-Cove*), distant de 4 milles de Southern-Head, on y trouve plusieurs établissements de pêche, mais ce port n'est bon que pour de petits bâtiments; on peut

aussi mouiller avec les vents du N. O. à l'E. N. E. par le N., dans un havre qui en est au S. et qui est formé par la pointe de Murphy et celle de Knighits-Cove.

Havre de Grande-Chance.

Le havre de Grande-Chance (*Great-Chance-Harbour*), est excellent et convenable pour le mouillage; la pointe de la Chance, qui en forme l'entrée de tribord, gît à l'O. 37° S. de Western-Head, et en est éloignée de 9 milles $\frac{1}{2}$. Les bâtiments qui feront route pour ce havre veilleront l'écueil placé à l'O. 29° S. de Western-Head à $\frac{5}{4}$ de mille et sur lequel il ne reste que 17 pieds d'eau; de là, ils pourront se diriger sur la pointe de la Chance, en laissant à tribord un banc sur lequel, malgré qu'il soit recouvert de 7 à 8 brasses d'eau, la mer brise dans les mauvais temps et surtout avec des vents de N. O. au N. E. Ce banc est situé à 1 mille $\frac{1}{5}$ au N. de la pointe Cutlers, et à 1 mille au S. de l'île Longue. En approchant de la pointe de la Chance, et faisant route pour le grand havre de ce nom, il faudra ranger la côte de tribord, qui est saine, afin d'éviter une basse, qui reste à l'E. N. E. de l'île Moustard, on en passera à tribord, en ne fermant point l'île Moustard par une petite île qui lui reste, au O. S. O. et qui est placée sur la côte de bâbord, à l'entrée du havre. Quand on sera à 1 mille en dedans de cette île, on pourra mouiller par 6 brasses d'eau à l'abri de tous les vents; on s'y procure de l'eau et du bois très-facilement.

Au N. $\frac{1}{4}$ N. E., à 1 mille de la pointe de la Chance, est le rocher du même nom qui est toujours visible, et près duquel il n'y a aucun danger. La pointe de la Chance ainsi que celle de Cutlers, sont toutes deux très-escarpées.

A l'O. du rocher de la Chance, appelé aussi *rocher Gull*, on trouve l'île Deer qui a 1 mille $\frac{1}{4}$ de longueur sur 150 toises de largeur; entre elle et la côte du grand havre de Chance, il y a un bon chenal dans lequel on trouve 10 brasses.

De l'île Deer à la pointe Connecting qui divise Chandlers-Reach en deux bras, l'un nommé *Clode-Sound*, l'autre *Goose-*

Bay, la route est l'O. 35° S., et la distance près de 8 milles sans aucun danger.

Goose-Bay.

De la pointe Connecting, Goose-Bay court au S. O. $\frac{1}{4}$ S. à la distance de 6 milles $\frac{1}{2}$; en gardant le milieu du chenal, on évitera tous les dangers qui, du reste, sont près de terre, et l'on naviguera par 52, 45 et 40 brasses jusqu'à ce qu'on soit à l'O. du trou de Lubbers (*Lubbers-Hop*); alors le fond varie de 14, 13, 11 et 9 brasses. Quand, après avoir passé la Tête-de-l'Oie (*Goose-Head*), on aperçoit une petite île appelée *Shag,* il faut gouverner de manière à tenir le milieu du canal qui la sépare de la côte de Goose-Head, et mouiller dans le S. E. d'elle par 6 à 7 brasses; on peut aussi mouiller au S. O. par 5 à 7 brasses. Cette baie offre beaucoup de commodité pour faire du bois et de l'eau.

Clode-Sound.

On peut aussi, étant à 2 milles de Connecting-Point, se diriger à l'O. $\frac{1}{4}$ S. O., et venir chercher Clode-Sound, où il y a deux bons mouillages, le port Long (*Long-Cove*) et celui d'Amour (*Love-Cove*).

L'entrée du premier, placée à 7 milles $\frac{1}{2}$ de la pointe de Connecting, est formée par Dividing-Head; on y mouille par 5 à 6 brasses.

Le second est à 3 milles au S. 50° O. de Dividing-Head; c'est une baie peu profonde, mais d'un mille d'ouverture; on y jette l'ancre par 5 à 11 brasses.

Iles Longues.

Ces îles sont au nombre de quatre; les canaux qu'elles forment entre elles sont étroits, et il ne convient de chercher à y passer avec un bâtiment que si l'on est pratique. La plus à l'E. est éloignée de 6 milles de la Tête-de-l'Oie et sa pointe S. en reste à l'O. 30° S.; ces îles ont, dans leur partie N., quelques roches couvertes, mais les plus éloignées ne sont pas à plus de 300 toises de terre.

Newman's-Sound.

Newman's-Sound est un bras de mer d'une profondeur de 11 milles; l'île Swale, qui en forme l'entrée de bâbord, est éloignée de 26 milles du cap de Bonavista, dans l'O. 12° 30′ S., et de 10 milles $\frac{1}{4}$ dans l'O. 3° S. de Western-Head. Cette île, en divisant l'entrée, en fait deux passes, l'une appelée *Swale-Tickle* et l'autre *Newman's-Sound;* la première, très-difficile, ne doit pas être fréquentée par des bâtiments, la seconde conduit au port de Sable (*Sandy-Cove*), grand et petit ports de la Bonne-Aventure (*great and little Happy Adventure*), et enfin, à la crique large du N. (*North broad Cove*).

Port de Sable (*Sandy-Cove*).

Le port de Sable est situé au N. O. à 1 mille $\frac{1}{2}$ de la pointe N. E. de Swale-Island; c'est un bon mouillage et très-facile à reconnaître par le rivage sablonneux; il n'y a aucun danger sur la route qui y conduit, on y mouille par 15 à 5 brasses. A l'E. de l'entrée de ce port, à 1 mille de distance, se trouve, au N. de la pointe de Swale-Island, le rocher nommé *Halfway,* qui est très-escarpé et au pied duquel il y a 4 brasses d'eau; il forme avec la côte, un chenal dans lequel il y a beaucoup d'eau, mais qui, étant fort étroit, est peu fréquenté.

Bonne-Aventure (*Happy-Adventure*).

A l'O., quelques degrés S. de la pointe de Sandy, l'on rencontre les grands et petits ports de la Bonne-Aventure, qui ne peuvent recevoir que de petits bâtiments, tant est étroite leur entrée; à la pointe qui sépare ces deux ports, il y a une roche couverte qui n'est éloignée que de 80 verges, et sur laquelle il ne reste que 4 pieds d'eau. La passe pour entrer dans le grand port de la Bonne-Aventure est au N. de l'île Sidney.

Crique large du Nord (*North-Broad-Cove*).

L'entrée de la crique reste à l'O., à 1 mille de Harbour-

Head; c'est un havre très-commode, le mouillage y est bon et peut être aisément reconnu par la direction qu'il prend vers le N. O. et par l'île du Canard-Noir (*Black-Duck*) qui est au S. de l'entrée de bâbord, à la distance d'un demi-mille. En cherchant le mouillage, si l'on vient de l'E., à partir de la tête du havre, on gouvernera sur l'île du Canard 1 mille $\frac{1}{2}$, afin d'éviter une roche sous l'eau à 150 toises de terre. Puis, on fera route au N. O. 10° N. ou à l'O. N. O., pour passer au N. ou au S. d'un danger qui se trouve dans le milieu de la crique du Nord et qui ne découvre pas. La côte du N. est très-saine, celle du S. l'est moins, cependant il n'y a pas de danger à craindre quand on en passe à 120 toises. Quand on sera au fond, on pourra mouiller par moins de 25 brasses. Plus à l'O. et sur la côte N., il y a plusieurs rochers dangereux, le plus éloigné est à un demi-mille de terre.

Crique large du Sud (*South-Broad-Cove*).

Il existe encore au côté du S. du bras Newman's un havre nommé *la Crique du Sud*, distant de 3 milles de celui du N., et au S. 35° O. de l'île du Canard-Noir. Il a à son entrée une petite île qui est saine, excepté dans le S. O. où existe un danger près d'elle; on gouvernera de manière à laisser l'île sur bâbord, et, quand on sera à mi-canal entre elle et la pointe O. de l'entrée du havre, on fera route pour le mouillage qui est vers le fond entre 11 et 12 brasses d'eau.

Plus à l'O. de la crique du Sud et au S. S. O de Minchin's-Point est le port Minchins. Pour s'y rendre, il faut suivre la côte depuis la pointe jusque vers le fond de la baie et y mouiller quand on aura de 10 à 7 brasses.

Havre de Barrow.

Le havre de Barrow est situé à l'O. 7° S. du cap de Bonavista, et son mouillage en est distant de 24 milles. Son entrée est formée au N. par la côte et au S. par les trois îles Richard's, Goodvin's et Keat's. Venant de Bonavista, ou en

ayant eu connaissance et déterminé la position du bâtiment, on gouvernera pour se rendre dans le havre, sur l'île Little-Denier, en ayant soin d'éviter un rocher au N. E. de cette île, à la distance de 750 à 800 toises, et sur lequel il ne reste que 6 pieds d'eau.

L'île Little-Denier étant très-saine, on la rangera dans sa partie S, et l'on gouvernera à l'O. vers la pointe du petit havre Barrow, afin de laisser au S. les rochers nommés *the Brandishes*, sur lesquels il ne reste que 13 pieds d'eau. Quand on sera près de la pointe de Little-Barrow-Harbour, on fera route sur l'île Goodwin's pour éviter le danger qui se trouve à la pointe S. du petit havre, puis l'on rangera la côte N. ou celle des îles, d'assez près, la sonde à la main, afin d'écarter une roche qui se trouve au milieu de la passe et à 160 toises environ à l'O. de l'île Goodwin's. Étant en dedans, on se dirigera vers le fond où l'on mouillera par 11 à 13 brasses d'eau; c'est un havre sûr et commode pour les bâtiments.

L'entrée de la baie Sauvage, dont la pointe de bâbord se nomme *Cow-Head*, reste à l'O. du cap de Bonavista. Sa profondeur est de 4 milles; elle renferme plusieurs ruisseaux d'eau douce, mais elle n'offre aucun abri.

Havre Damnable.

Ce havre est au N. de la baie Sauvage; entre elle et lui il y a plusieurs écueils et îles; la plus grande est celle Bakers dont on passera au N. pour ensuite se diriger vers le fond du havre Damnable qui en reste au O. S. O., mais dont l'entrée est trop étroite pour des bâtiments, même d'un moyen tirant d'eau.

Port Morris.

Le port Morris se trouve situé au N. de l'île du même nom; c'est un fort bon mouillage; les bâtiments qui s'y rendent doivent prendre connaissance de l'île du Navire (*Ship-Island*) qui se reconnaît à sa partie haute qui est pointue, et la

hanter au N. à cause des nombreux écueils qui s'étendent depuis Flat-Island, jusqu'aux deux tiers du chemin qui sépare ces deux îles, et sur lesquels il ne reste que 18 à 19 pieds d'eau : le plus rapproché de l'île du Navire en est éloigné d'un mille $\frac{1}{5}$ dans le N. E. $\frac{1}{4}$ E. Quand on relèvera l'île du Navire au S. et la roche Lackington à l'O., quelques degrés vers le S., on fera route pour l'île Warket qu'on laissera au N. en se dirigeant sur la pointe E. de l'entrée du port Morris, qui en reste au S. O. à la distance d'un mille $\frac{1}{5}$; on mouillera depuis 10 jusqu'à 4 brasses.

Il faut, en venant de la roche Lackington sur l'île Warket, avoir soin de la tenir toujours par bâbord afin d'écarter Prentice-Rock qui gît au N. E. de l'île Morisse, à la distance d'un demi-mille; mais en quittant Warket, ne portant pas à l'O. du S. O., il n'y a rien à craindre et l'on va droit au mouillage : le bois y est en grande abondance et l'eau rare.

Au N. de l'île Morris et même au N. E., il y a une grande quantité d'îles entourées d'écueils; les plus grands sont Willi's Island, Cottel's-Island, et Pit-Sound-Island, mais ces îles n'offrent que des anses qui ne sont fréquentées que par des bateaux caboteurs.

De l'île du Navire, dans la direction E. 47° 30′ N. à la distance de 9 milles $\frac{1}{2}$, l'on trouve l'écueil Malone's Ledge, et du même point, à l'E. 50° N. distance de 10 milles, les roches du même nom. Il ne reste sur Malone's Ledge que 4 pieds d'eau. Ces dangers sont aussi, le premier, au N. 57° 30′ O., 20 milles; le second, au N. 56° O., 20 milles $\frac{1}{2}$ du cap de Bonavista.

La latitude des roches Malone's, écueil le plus N. des deux, est de 4a° 52′ 30″, et la longitude de 55° 45′ 25″.

Au N., à 4 milles de Malone's Rock, restent des rochers nommés *South-Brown-Rocks*.

Au N. 6° O., à la distance de 5 milles, gît North-Brown-Rocks; au N. 9° O. distance de 3 milles, est placée Middle-Rock, et enfin, à l'E. de North-Brown-Rocks, il existe une

roche nommée *Eastern-Rock*, dont la position est 48° 58′ 25″ N., et 55° 44′ 40″ O. Ces écueils sont les plus au large de tous ceux qui s'étendent depuis l'île du Navire jusqu'à celle de Offer-Goose-Bay.

Les bâtiments venant du S. E. et destinés pour le N., ou pour les havres Nouveau (*New-Harbour*), du Chat (*Cat-Cove*), ou le bras du N. O. et mouillages adjacents, prennent fréquemment leur point de départ du cap de Bonavista; alors la route, étant au N. de l'île Gull, sera le N. 40° O. pour passer entre 3 et 4 milles au large de la roche de l'E.; de là on pourra courir à l'O. 31° N. sur la pointe de tribord de New-Harbour, ou bien encore au N. 48° O. sur l'île Cooper à l'embouchure du Tigre : il faudra, en approchant de cette île, se défier de la roche Midsummer qui en reste au S. O. deux tiers de mille, et sur laquelle il ne reste que 5 pieds d'eau : dans cet endroit, on trouve fréquemment des pilotes de Grenspond qui conduisent à tous les mouillages ci-dessus dénommés.

Depuis Cooper-Island et dans la direction N. 10° E., qui est aussi celle du cap Fréel, la côte est hérissée de dangers; il en est même assez au large pour se trouver au N. 50° E. de l'île Cooper. Tels sont entre autres le banc du Nord au N. E. de l'île Cooper, à la distance de 2 milles $\frac{1}{2}$, qui brise d'une manière effrayante quand la mer est grosse, quoiqu'il y ait de 10 à 12 brasses d'eau dessus; les trois rochers, à 1 mille $\frac{3}{4}$ de Flowers-Island dans le S. E. $\frac{1}{4}$ S., sur lesquelles il ne reste que 10 à 17 pieds d'eau; Mid-Rock, à 2 milles au N. 11° O. de Stinking-Islands; les deux hauts-fonds des îles Stinking qui en sont éloignés, le premier de 2 milles $\frac{1}{2}$ dans l'E. 20° N., et le second de 3 dans l'E. 40° N. : on trouve 7 brasses sur chacun d'eux; et enfin la roche de la Charge au N. 8° O. à 4 milles $\frac{1}{2}$ des îles Stinking, et sur laquelle il ne reste que 6 pieds d'eau : cette même roche reste aussi à l'E. 23° S. du milieu de l'île Gull du cap Fréel, et à 2 milles $\frac{1}{4}$ de distance.

Cap Fréel.

Le cap Fréel, formé par trois pointes, South-Bill, Cape Fréel ou Meddle-Bill et North-Bill, est bordé de roches et hauts-fonds très-dangereux, c'est pourquoi il convient de lui donner un bon tour.

Au S. O. de la pointe du cap Fréel, il y a une montagne assez élevée appelée *cap Ridge;* elle se voit à une distance considérable; sa position est 49° 15′ 30″ N. et 55° 46′ 30″ O.

L'île Gull dont nous venons de parler est située à 2 milles $\frac{1}{2}$ dans l'E. 19° S. du cap Fréel; elle est saine, quoique, à près d'un mille dans le N. O. de sa pointe O., il y ait une roche nommée *Gull-Island-Rook.*

Ile Funck.

Au N. 25° E. de la pointe du cap Fréel, à la distance de 31 milles, on trouve l'île de Funck, rocher bas et stérile qui ne peut se voir à plus de 10 milles, mais néanmoins facile à reconnaître par la grande quantité d'oiseaux dont elle est toujours couverte : sa latitude est de 49° 44′ 15″, et sa longitude 55° 27′ 25″ O.; dans le N. et jusqu'au O. N. O. à la distance d'un demi-mille environ, il y a plusieurs rochers. A 7 milles, dans le N. 48° 30′ O. de l'île de Funck, gît, dit-on, un récif dangereux qui n'a pas de nom; le capitaine Frédéric Bulloch, malgré les recherches les plus scrupuleuses, n'a pu le trouver, ce qui fait qu'on révoque en doute son existence (1).

Basse Durel.

A l'O. 19° N., distance de 16 milles de la position assignée au récif dont nous venons de parler, reste une basse que l'on suppose être celle appelée par nous *basse Durel,*

(1) En 1836, M. Stark, de Saint-Jean, en faisant sa tournée sur la côte de Terre-Neuve, aperçut des brisants qui ne sont point portés sur la carte de M. Fréd. Bulloch, et dont la position (sans doute pas rigoureuse), est déterminée ainsi : Lat. N. = 49° 41′; long. = 55° 35′ 25″. Paris, *Ann. mar.*, 1837.

et par les Anglais Snap-Rock. La mer y brise continuellement, même d'un temps modéré, et il ne reste sur ce danger que 10 pieds d'eau. Sa position en latitude est de 49° 54′, et en longitude 55° 58′ 5″. A 1 mille de la basse Durel du N. E. à l'E., on trouve de 58 à 52 brasses, et au S. E., à la distance de 2 milles, 69 à 70 brasses.

Ile Gat.

A l'O. 33° N., distance de 6 milles du cap Fréel, est placée l'île de Gat, qui tient à la terre par une langue de sable couverte par la mer; avant d'arriver sur le méridien de cette île, on aperçoit au S. et sur le bord de la côte, une montagne assez remarquable qu'on nomme *le Moulin-à-Vent*. Il faut avoir soin lorsqu'on vient du cap Fréel de ne pas trop approcher la côte. La sonde au large de la montagne du Moulin-à-Vent à 3 ou 4 milles dans la direction des îles Wadham, rapporte de 29 à 30 brasses, fond de gros gravier, puis, en approchant de Penguin-Island, ne donne plus que 25 à 27 brasses, cailloux, pour ensuite en remontant au N. O. vers l'île Peckford, augmenter de 25 à 29 brasses.

Baie des Trépassés ou Deadman's.

La baie Deadman's est formée au S. E. par l'île Gat et au N. O. par la pointe Deadman's; la sonde d'une pointe à l'autre rapporte de 6 à 10 brasses. Le plus grand fond se trouve vers la pointe. Cette baie en partie sablonneuse est très-saine, mais est de peu d'importance parce qu'elle n'offre aucun abri des vents du O. N. O. à l'E. S. E. en passant par le N.

Après avoir passé la pointe Deadman's, l'on rencontre, à 4 milles ½ de distance dans le N. 38° O., les deux îles aux Penguins; on pourrait passer entre elles et la terre, mais à l'O. de la plus grande sont plusieurs dangers qui rendent la passe étroite et difficile: aussi n'engage-t-on pas à la pratiquer sans pilote. Toute la côte dans cette partie est basse et sablonneuse.

Havre Déchiré (*Ragged-Harbour*).

Le havre Déchiré (*Ragged-Harbour*) est à 5 milles à l'O. de la grande île aux Penguins, et ouvert au N. E. sans abri. Son entrée par l'E., entre les îles aux Penguins et celles de Wadham, est parsemée de roches et de basses.

Iles Wadham.

Les îles Wadham sont au nombre de sept, qui forment entre elles des canaux dont les plus grands n'ont qu'un mille $\frac{1}{2}$ de largeur. La plus grande de ces îles est Peckford, qui a un mille $\frac{1}{2}$ du N. au S.; elle gît N. 40° E. du cap Fréel, à 21 milles de distance. La plus E. et aussi la plus N. est nommée Offer-Wadham. Sa latitude est de 49′ 35′ 30″, et sa longitude 56° 0′ 35″ (le milieu de l'île). A l'E. de cette dernière, à la distance d'un mille $\frac{3}{4}$, est Est-Sud-Est-Ground, haut-fond sur lequel il ne reste que 10 pieds d'eau; au S. quelques degrés E. gît Sud-Sud-Ouest-Rock; enfin, entre ces deux récifs et à peu près à un mille au S. S. E. de Offer-Wadham, on trouve encore la roche Tom-Cod.

Comme nous l'avons déjà dit, au S. de Peckford-Island, il y a, jusqu'à la côté de Terre-Neuve, plusieurs rochers et basses qui rendent cette passe fort difficile, et le plus beau passage, si l'on veut traverser les îles, est entre l'île Blanche (*White-Island*) et l'île Duck, ou bien encore entre cette dernière et l'île Cooper, à mi-chenal un peu plus près de celle-ci.

L'île Blanche est la seule qui soit saine dans tout son contour; on peut en approcher aussi près qu'on le voudra sans rien craindre.

Rocky-Fishing-Ground.

Au N. O. de l'île Cooper, à la distance de 2 milles est un banc nommé *Rocky-Fishing-Ground*, sur lequel il y a de 16 à 30 brasses, tandis qu'à son bord on trouve de 43 à 46 brasses.

Ce banc est long de 2 milles $\frac{1}{2}$ et large de plus d'un demi-mille; sa direction s'étend du O. S. O. à l'E. N. E. et cette extrémité se trouve précisément au S. et à 5 milles du sommet de la montagne Cape-Fogo, sur l'île du même nom.

Rocky-Bay.

Au S. 32° O. de l'extrémité occidentale de l'île Cooper, à 10 milles $\frac{1}{2}$, est la pointe Rocky, situé par 49° 25′ 15″ de latitude et 56° 25′ de longitude O.; elle forme l'entrée de la baie de ce nom, qui est fermée par trois îles, White-Island, Green-Island et Noggin-Island, qui laissent entre elles des passages très-sains. Entre la pointe Rocky et l'île White on trouve de 9 à 8 brasses $\frac{1}{2}$. Entre l'île Blanche et la pointe qui lui reste au S. on trouve encore 3 brasses $\frac{1}{2}$; entre les îles White et Green, de 3 brasses $\frac{1}{2}$ à 12; entre l'île Verte et Noggin-Island 7 brasses, enfin entre Noggin-Island et la pointe O. 15 à 16 brasses. Au S. des deux dernières îles, c'est-à-dire entre elles et la baie Rocky, le fond est généralement de 7 à 9 brasses.

Au fond de la baie Rocky il y a trois anses, mais elles sont si rocailleuses que les bâtiments n'y peuvent mouiller, si ce n'est dans celle qui reste au S. de Noggin-Island où le fond est moins mauvais que dans les deux autres; mais ce ne doit être qu'en passant.

Iles de Fogo.

Le cap Fogo, ou la pointe E. de l'île de Fogo, reste à l'O. 22° N., distance de 9 milles $\frac{5}{6}$ de l'île Offer-Wadham dont nous avons donné la position exacte.

L'île Fogo a 13 milles $\frac{1}{2}$ dans sa plus grande longueur du N. E. au S. O. et un peu plus de l'E. à l'O.; elle possède plusieurs havres qui sont, au N. Shoal-Bay et Fogo-Harbour, à l'O. Hare-Bay, au S. Stag-Harbour, Little-Seldom Come-by, et Seldom-Come-by-Harbour, et enfin à l'E. Tilton-Harbour.

Shoal-Bay.

Le plus grand de tous les havres est Shoal-Bay. Quand on vient de l'E. pour chercher ce havre, il faut côtoyer l'île et éviter la roche Deans qui est sous l'eau et située à l'O. de Joë-Bats-Point, à la distance d'un mille $\frac{1}{2}$, et au N. 70° O., à 850 toises de la pointe de bâbord de Shoal-Bay. Le fond dans cette baie, à égale distance des deux rives, est de 11 à 15 brasses, et diminue en approchant de terre. Elle est ouverte aux vents de N. E. On y peut mouiller par 6 à 9 brasses dans le fond, au côté de tribord en entrant, laissant à bâbord tous les îlots et rochers du fond. Ce mouillage se nomme *Watering-Place*.

Havre de Fogo.

Le havre de Fogo est considéré comme un bon lieu de pêche, mais son entrée est difficile et dangereuse. Il existe sur la côte un courant qui porte au S. E., principalement quand les vents sont à l'O.; il faut s'en garder, autant que possible, en se tenant sur les bords, très-près de Fogo, jusqu'à ce qu'on découvre facilement l'entrée qui est étroite et fermée par plusieurs îlots : dès qu'elle sera reconnue, on gouvernera directement dans son milieu où l'on trouvera 9, 6 et 4 brasses de profondeur jusqu'au bout; cette entrée se nomme *West-Tickle;* quand on sera dedans, si l'on juge convenable de mouiller dans l'enfoncement à l'O., on gouvernera au S. E. vers le côté de bâbord du havre, jusqu'à ce qu'on amène la pointe dite *Fogo-Head* à la hauteur du N. O. $\frac{1}{4}$ O., afin d'éviter les basses de cette pointe qui s'étendent dans l'E. jusqu'à la roche du havre qui tient le milieu de la passe et paraît rarement, si ce n'est de basse mer et dans les grandes marées; après quoi on court S. et l'on serre vers le S. O. et l'O. S. O. pour mouiller par 5 ou 6 brasses, bonne tenue et bien à l'abri. Ce havre est très-petit et il mérite attention de la part des bâtiments qui y entrent.

Il est encore au S. de Fogo un autre havre nommé baie du Lièvre (*Hare-Bay*), qui se dirige au S. E. L'entrée, en serrant de près la côte de bâbord, n'en est pas difficile. On y trouve 11, 19, 12, 11, 8 et 4 brasses.

Les autres havres ont l'entrée si étroite et tellement embarrassée par les dangers, qu'il serait imprudent de chercher à s'y engager sans un pilote. On peut sans aucun danger, en venant de l'E., venir attaquer le cap de Fogo, après avoir eu connaissance de l'île de Funck ou des îles Wadham, et attendre un pilote entre le cap et Burnt-Point qui en est éloignée de 6 milles $\frac{1}{2}$ à l'O. S. O. N'allant pas plus à l'O. que Burnt-Point et se tenant à 1 mille, ou même à demi-mille de terre, l'on n'a rien à craindre, le seul danger étant près de Burnt-Point et s'étendant dans le S. O.

Basses au N. de l'île Fogo.

Il existe au N. N. E. plusieurs basses au large de l'île Fogo; nous allons parler des plus éloignées.

Au N. 18° 30′ E. de l'extrémité du cap de Fogo, à la distance de 8 milles, est la basse de l'Inspector qui brise pendant le mauvais temps. Du même point, à 8 milles $\frac{1}{2}$ de distance, et dans un espace compris entre le N. 4° E. et le N. 2° O., sont les Barrack-Rock's. Au N. 9° O., à la distance de 11 milles $\frac{1}{2}$, gît la roche Ireland qui brise quelquefois. Cette basse, étant la plus au N. de toutes celles qui entourent l'île de Fogo, est située par 49° 51′ 50″ de latitude et 56° 18′ 25″ de longitude. De cette roche, et dans la direction O. 12° S., sont plusieurs autres récifs dont la chaîne, après une distance de 7 milles, se dirige au S. O. jusqu'à 2 milles au large de la tête de Fogo, qui est la pointe N. O. de l'île.

Baie Notre-Dame.

Ici commence la grande baie de Notre-Dame qui comprend celle des Exploits et tant d'autres qui en dépendent; elle peut

être considérée comme étant formée à l'E. par la pointe O. de Fogo, et à l'O. par le cap Saint-Jean. Nous nous bornerons à parler des points et des écueils les plus en dehors de cette baie.

Berry's Ground.

A l'O. 16° N. de la tête de Fogo et à 6 milles $\frac{1}{2}$ de cette terre, est le récif nommé *Berry's Ground* sur lequel, malgré qu'il soit couvert de 10 brasses d'eau, la mer brise généralement; il reste aussi au N. 43° E. du milieu de l'île Bocalieu et à 4 milles $\frac{1}{2}$ de sa pointe N. E. Entre cette pointe et le récif précité, sont d'autres écueils appelés *Bocalieu-Rock* et *Walround-Ground.*

Ile Bocalieu.

L'île Bocalieu, dont le milieu est situé par 49° 41′ 50″ de latitude N. et 56° 49′ 10″ de longitude O., s'étend d'un mille $\frac{1}{2}$ du N. E. au S. O. Elle n'offre aucun abri aux navigateurs.

Old-Harry.

A l'O. 7° 30′ N., distance de 10 milles de la pointe N. E. de l'île Bocalieu, se trouve Old-Harry sur lequel il ne reste que 15 pieds d'eau. Ce danger brise généralement et n'est éloigné de la pointe N. O. de l'île Toulinguet, appelée *Shag-Rock*, que de 2 milles, dans la direction N. 11° 30′ E. Entre ce banc et la côte on trouve de 33 à 55 et même 66 brasses.

Toulinguet.

Le havre de l'île Toulinguet est ouvert aux vents de N. et N. E. La mer y est très-grosse et il est d'ailleurs de peu de ressource.

Au S. de l'île Toulinguet reste celle New-World qui forme avec la première un chenal appelé *Main-Tickle* et une baie

nommée *Friday's-Bay* : la profondeur de l'eau y varie beaucoup, surtout dans la baie.

New-World poosède plusieurs havres; les plus fréquentés sont : Herring-Neck, Morton's-Harbour et Chance-Harbour, tous trois sont de nature à mettre à l'abri les bâtiments qui y amarrent.

Quand on vient chercher l'entrée de Morton's-Harbour, il faut, si l'on vient du N., faire attention à la basse du Vieux-Roger (*Old-Roger*) qui reste au S. 63° O. de la pointe N. O. de Toulinguet à la distance de 4 milles ainsi qu'à 3 milles $\frac{1}{2}$ au N. 1° E. de la pointe O. de New-World-Island, nommée par les Anglais *Western-Head.* Cette précaution prise, on pourra, selon le vent, venir attaquer l'île Gull à la pointe Western-Head, ou gouverner directement sur l'entrée du havre; la côte est saine à moins d'un demi-mille. Quand on aura bien reconnu l'entrée on pourra y donner en se tenant à égale distance des deux bords jusqu'à ce que l'on soit arrivé à la hauteur d'une petite presqu'île qu'on laissera sur bâbord, en la rangeant, pour venir mouiller derrière ellepar 11 ou 12 brasses d'eau.

Quant au havre de la Chance, nous ne pourrons engager à s'y rendre sans pratique attendu qu'à son approche on trouve des dangers qu'on ne saurait éviter par la lecture d'une simple instruction.

Si un bâtiment était forcé par le temps, ou toute autre cause, de passer entre l'île Gull et Western-Head, il devrait éviter de tenir le milieu du chenal à cause d'une roche qui s'y trouve, il faudrait ranger l'une ou l'autre terre.

Depuis l'île Gull, située à la pointe O. de New-World-Island, jusqu'au cap Saint-Jean, en faisant le tour extérieur de la baie de Notre-Dame, il n'y a pas un danger qui soit à plus d'un mille de terre : ainsi on pourra toujours aller prendre un pratique à cette distance quand on voudra entrer plus en dedans, encore est-il beaucoup de points pour lesquels on pourrait s'en passer.

DEUXIÈME PARTIE.

Du cap Saint-Jean au cap Normand[1].

Le cap Saint-Jean, limite des pêcheries françaises sur la côte orientale de Terre-Neuve, est situé par 49° 57′ 30″ de latitude N. et 57° 43′ 15″ de longitude. Sa distance à l'île Toulinguet est de 30 milles, et la route le S. E. $\frac{1}{4}$ E. C'est une terre élevée et escarpée.

A l'E. 22° N. du cap Saint-Jean, distance de 4 milles $\frac{1}{2}$, l'on trouve l'île Gull qui est très-saine dans tout son contour; le fond entre elle et la côte varie entre 44 et 72 brasses. A 1 mille à l'E. d'elle on trouve 92 brasses.

Au S. 23° E., 2 milles $\frac{1}{4}$ du cap Saint-Jean, sont les rochers de l'Évêque (*Bishop's Rock*) : c'est un plateau qui peut avoir 300 toises de diamètre et autour duquel on trouve de 33 à 50 brasses. La mer y brise de mauvais temps. A l'O. de ce plateau et à mi-chenal entre lui et la côte, il existe un banc de chaque côté duquel on peut passer. Au N. E. de Bishop's Rock, à la distance de 2 milles, il y en a un second sur lequel on trouve 33 brasses d'eau. Sur la côte au S. du cap Saint-Jean, il y a plusieurs havres de pêche, tels que Shoe-Cove, Tilt-Cove, Skook's-Arm, etc., etc. Dans le cas où l'on serait tenté d'y relâcher, soit de mauvais temps ou de brume, on y trouverait de l'abri de tous les vents de l'E. au N., mais de vents de S. E., il est préférable de mouiller à Skook's-Arm.

Havre de la Scie.

La Scie est le havre le plus au S. qu'occupent les pêcheurs français; la route pour s'y rendre, du cap Saint-Jean, est le N. 32° O. l'espace de 2 milles $\frac{1}{2}$ pour doubler la pointe

[1] Nous avons visité nous-même plusieurs fois la côte comprise entre le cap Saint-Jean et le cap Normand, et sommes entré dans tous les havres qui s'y trouvent placés; aussi, cette seconde partie est-elle le résultat de nos recherches et de l'étude nautique que nous avons faite sur la côte de Terre-Neuve.

du Nord (*North-Bill*), puis l'O. 1 mille $\frac{1}{2}$, enfin l'O. 35° S. l'espace de 3 milles et $\frac{1}{2}$ pour aller attaquer au N. de la pointe Lachesnais qui est celle de bâbord en entrant dans le havre. Toute la côte est saine et l'on peut, si le vent le permet, la contourner de fort près.

Le havre de la Scie est exposé aux vents de N., qui y rendent la mer grosse. La tenue n'y est pas très-bonne. On y mouille depuis 9 jusqu'à 4 brasses; mais il est bon d'y avoir des chaînes. Sous le rapport de la pêche, ce havre est quelquefois favorisé au point de dépasser la pêche entière; parfois aussi le poisson ne s'y montre pas en abondance.

A l'O., et à la distance de 3 milles $\frac{1}{2}$ de la pointe Lachesnais, est une basse qui est éloignée de près d'un demi-mille au N. du cap de Brent, fort remarquable par une haute montagne; cette basse brise en tous temps, et surtout à terre de la roche découverte. La pointe de Brent forme l'entrée de la baie de Confusion, dans laquelle se trouve le Grand-Coup-de-Hache ou le Port-Rond (*Round-Harbour*); la route pour s'y rendre, en quittant le cap de Brent, est le S. 18° O., distance de 3 milles. L'entrée de ce havre est étroite, mais sans danger; la mer n'y est jamais grosse, et l'on peut, si l'on veut, ne pas entrer dans le fond, mouiller dans la première anse par un fond de 10 à 11 brasses, bonne tenue. Dans le cas contraire, il faut s'amarrer au fond sur bâbord, et en dedans d'une roche qui se trouve à peu près au milieu du hâvre. Dans l'un ou l'autre mouillage, il faut être affourché de l'avant et de l'arrière. C'est un excellent point de relâche quand il vente trop de la partie du N. O. pour entrer à Paquet, ou quand on craint, en restant sur la côte, d'avoir du mauvais temps. Il faut avoir soin, en raison de la petitesse de ce havre, de tenir les ancres prêtes à être mouillées, et diminuer de voile de bonne heure. Si l'on mouille dans la première anse, on doit laisser tomber l'ancre de bâbord dès qu'on aura doublé la pointe de tribord, et porter celle de tribord vers la pointe de l'entrée du fond. On filera également des deux câbles, et l'on aura sur les ro-

chers deux amarres par l'arrière, afin de se haler le plus dans l'anse qu'il sera possible.

A un mille au N. N. E. de Grand-Coup-de-Hache, on trouve l'anse de Brent, que les Français appellent le *Petit-Coup de Hache;* c'est un lieu de pêche pour les chaloupes; mais les bâtiments ne doivent point y aller, car, en outre que le fond y est inégal et rocailleux, la profondeur de l'eau y est petite. Ces deux havres sont de peu d'importance pour la pêche, étant trop enfoncés dans la baie de Confusion pour que la morue s'y porte.

Sur toute la côte de la Scie au Grand-Coup-de-Hache, on ne trouve pas moins de 11 brasses très-près de terre.

En sortant du Grand-Coup-de-Hache pour se rendre à Paquet, il ne faut pas ranger la côte de bâbord de très-près, à cause d'une roche qui se trouve à demi-distance de l'entrée du havre et de la pointe qui forme l'entrée du fond de la baie de Confusion; elle est assez près de terre. Cette dernière baie n'est pas fréquentée, parce qu'elle est ouverte aux vents de N. E.

Paquet.

De Grand-Coup-de-Hache au havre de Paquet, la route est d'abord le N. 35° E., distance de 2 milles $\frac{1}{2}$, puis l'O. 25° N., 3 milles $\frac{1}{2}$, en ayant soin d'éviter les écueils qui sont à $\frac{3}{4}$ de mille du gros morne de Paquet.

Le havre de Paquet, reconnaissable à son entrée par l'élévation des terres qui en sont au S., est très-sûr et peut être fréquenté par tous les bâtiments. La position du gros morne est en latitude de 49° 58′ N., et de 58° 5′ 30″ en longitude.

A la pointe de tribord, qui est basse, sont trois petits rochers et un haut-fond. La profondeur de l'eau dans l'entrée est de 26, 24 et 22 brasses; alors le havre se divise en deux bras, l'un au N. O., où sont les établissements de pêche, et qu'on nomme communément *Paquet;* l'autre, au S. O., appelé par les Français *Baie de Paris.*

Dans le bras du N. O., et un peu vers le côté de bâbord en

entrant, est un haut-fond sur lequel il reste peu d'eau; il découvre même parfois; les bâtiments sont amarrés plus au N.; affourchés devant et derrière; la profondeur de l'eau est de 13 à 16 brasses, et diminue en s'approchant du fond. Les ancres des bâtiments sont mouillées par 6 brasses; un bâtiment qui n'y mouille qu'en passant doit laisser tomber l'ancre par 13 ou 15 brasses.

Dans la baie de Paris, le fond est de 22, 20, 15, 13, 10 et 7 brasses; on doit mouiller quand on a atteint ces dernières sondes; la tenue est bonne; on s'affourche dans la direction de la côte. On ne doit jamais chercher à entrer à Paquet par une forte brise du N. O. au S. O.; car les rafales y sont très-fortes et variables; il serait dangereux de manquer à virer dans un endroit aussi étroit; il convient d'attendre en dehors que le vent tombe, ou, si l'on craint le mauvais temps, d'aller chercher avant la nuit le havre de Grand-Coup-de-Hache.

Iles Sainte-Barbe.

Au N. 24° E., à 14 milles de l'entrée de Paquet, est la pointe S. E. de la grande île aux Chevaux ou Sainte-Barbe; celle O de la petite reste à 13 milles au N. 8° O. Entre ces deux îles, il y a un très-beau passage, et l'on trouve dans le milieu de 40 à 48 brasses, vase noire. Au S. de ces îles, on trouve la même qualité de fond 108, 87; mais, au milieu du canal qui les sépare de Terre-Neuve à 77 brasses, on ne trouve pas fond. Entre elles et la baie des Pins, le fond est généralement grand. Les roches qui bordent ces îles sont trop près de terre pour qu'un bâtiment ait à les craindre, à l'exception de celles qui sont à la pointe E. de la plus grande île Sainte-Barbe, et dont quelques-unes sont à un demi-mille d'elle. Il y aussi dans le N. N. E. du milieu de cette même île, à peu près à 1 mille $\frac{1}{2}$, un rocher autour duquel on trouve de 15 à 20 brasses; il laisse, entre lui et la côte N. de l'île, un passage où dans le milieu on trouve 48 brasses.

Dans le S. de la plus grande des îles Sainte-Barbe, est une

petite anse fermée, où les chaloupes peuvent se mettre à l'abri du mauvais temps.

A 1 mille à l'E., quelques degrés S. de cette anse, est une basse qui n'est éloignée de terre que de 400 toises, et près de laquelle on trouve 5 brasses.

Du havre de Paquet, en remontant 3 milles vers le N. 25° O., on rencontre l'île à Bois, qui est un lieu de pêche assez bon, mais incommode quand il vente du large, à cause de la difficulté qu'ont les bateaux pour y entrer. Les bâtiments mouillent à Paquet, et c'est de là qu'ils transportent les ustensiles de pêche et tout ce qui convient pour la tenir pendant le temps de la saison.

Il faut éviter de ranger l'île à Bois trop près dans le N., à cause de roches qui débordent de 150 à 200 toises.

Baie des Pins.

A 4 milles à l'O. de l'île à Bois est l'entrée de la baie des Pins, au fond de laquelle on peut mouiller; mais, en outre que cette baie offre peu de ressource pour la pêche, elle est incommode par l'éloignement des bâtiments; aussi est-elle peu fréquentée. Elle n'a d'autre écueil qu'une basse placée au côté de bâbord, qui ne s'étend de terre qu'à 200 toises au plus, et qui reste à 2 milles de l'îlot. Le bois de charpente est en grande quantité dans cette baie.

Sortant de la baie des Pins pour aller à l'O., on trouve les îles des Pins (*Ming's Island*); ce sont deux gros rochers laissant, entre eux et la pointe de la baie, un passage dans lequel il y a de 20 à 75 brasses. Cette passe a près d'un demi-mille, et cependant, ordinairement, on laisse les îles sur bâbord en sortant. Au S. O. de ces îles, est la baie Verte, qui a 10 milles de profondeur sur 3 dans sa plus grande largeur. Le fond y est très-inégal et varie de 100 à 20 brasses sans suivre de progression, si ce n'est tout à fait au fond, où il diminue de 25 à 6 et 4 brasses. A l'entrée de cette baie, au N. 40° O., à la distance d'un mille trois quarts des îles des Pins, est un rocher peu élevé nommé *les Sœurs* (*Sisters*), autour duquel

la mer brise presque toujours; et au N. 45° O. de celui-ci, à un demi-mille de distance, est une basse sur laquelle il ne reste que 3 pieds d'eau. Ce sont des écueils dangereux.

Des îles des Pins à l'île aux Pigeons, ou aux Poules, qui forme l'entrée S. du havre de la Fleur-de-Lis, la route est le N. 36° O., et la distance, 5 milles $\frac{3}{4}$. Au N. de cette île, mais très-près d'elle, il y a une petite roche.

Havre de la Fleur-de-Lis.

L'entrée de la Fleur-de-Lis se distingue difficilement, à moins d'être très-près de terre, quoiqu'à une assez grande distance sa position soit indiquée par une montagne qui la domine et qui a la forme de la tête d'une fleur de lis, ce qui a fait donner le nom au havre. Il n'y a aucun danger à craindre en approchant l'entrée; mais, quand on y sera, il faudra ranger la côte de tribord, afin d'éviter une roche sur laquelle il ne reste que 5 à 6 pieds d'eau, et qui est placée à l'E. de la pointe S. de l'îlot du havre, environ à 2 encablures. Quand on sera en dedans de l'île, on pourra mouiller par 4 à 5 brasses à l'abri de tous vents. On ne doit jamais chercher à entrer dans ce havre en louvoyant; il convient de mouiller au N. E. de l'île, et de se touer plus en dedans. Il y a plus d'eau à l'O. de l'îlot que dans son chenal; aussi un navire qui tire plus de 16 pieds ne doit pas chercher à y passer, et doit au contraire mouiller dans l'E. ou dans le S. E. de l'îlot. On y trouve de 12 à 6 brasses.

Baie Blanche.

A 2 milles $\frac{1}{2}$ au N. O. de la pointe qui forme l'entrée de tribord de la Fleur-de-Lis reste le cap Partridge, situé par 50° 9′ 15″ de latitude et 58° 23′ 30″ de longitude O.; il forme la pointe S. de l'entrée de la baie Blanche. La pointe O. de la petite île Sainte-Barbe en est à 10 milles $\frac{1}{2}$ à l'E 10° N. La sonde rapporte entre ces deux points 72, 81, 118, 74, et, enfin, 29 brasses auprès de l'île Sainte-Barbe, fond de vase noire.

La profondeur de la baie Blanche est de plus de 46 milles sur plus de 16 de largeur. Elle est très-saine dans toute son étendue. Généralement, à 2 milles de la côte du S., on ne trouve pas de fond à 100 brasses, ni sur la côte N. avec 80 brasses; et cela continue, en s'enfonçant dans la baie, jusqu'à ce qu'on soit à 1 mille de la rivière Head, c'est-à-dire tout à fait au fond, près d'une petite île appelée *Miller;* alors il est de 36, 30, 7 et 11 à l'embouchure de la rivière; mais on sera rarement dans le cas de s'enfoncer autant, la baie Blanche possédant sur ces deux bords de bons havres, et d'un accès facile. Dans le milieu de la baie, il n'y a pas de fond à 120 brasses.

Le courant sort de cette baie au côté du S., porte au S. E. $\frac{1}{4}$ E., à la hauteur du cap Partridge, et entre dans la baie, au côté du N.

Le havre de Lobster ou des Homards est situé au S. 40° O., à la distance de 12 milles de la pointe Partridge; c'est un petit port de forme circulaire, ayant l'entrée fort étroite, et dans laquelle il n'y a que 7 à 8 pieds, tandis qu'au dedans on trouve de 12 à 13 brasses. Les bâtiments d'un faible tirant d'eau peuvent y entrer au moment convenable de la marée; mais il est bon de remarquer que la mer n'y monte que de 4 pieds dans la morte-eau, et de 6 dans les grandes marées: il en est de même dans toute la baie. L'établissement des havres de la baie Blanche est 6 heures $\frac{3}{4}$. Il faut, en entrant dans le havre aux Homards, ranger la côte de bâbord jusqu'à ce qu'on relève, vers l'O., la pointe S. de l'entrée, au N. de laquelle il y a une petite roche près de terre.

A 4 milles au S. 30° O. du havre aux Homards, on trouve le bras du S., premier enfoncement que l'on rencontre en longeant la côte depuis le cap Partridge; c'est un havre grand et sûr pour un vaisseau de guerre; on y mouille par 17 à 19 brasses. Quand la pointe de bâbord sera fermée par celle de tribord, on apercevra une seconde pointe dans la direction du S. E., qui laisse entre elle et la côte un très-petit

passage entièrement fermé par un banc de moules asséchant à basse mer. Au delà de ce banc, la sonde donne de nouveau 17 brasses. Depuis le cap Partridge jusqu'à ce havre, très-près de terre, la sonde donne de profondeur au moins 10 brasses, et à 1 mille 39, 44 et 55.

Au S. 30° O. de la pointe de tribord du bras du S. et à 1 mille $\frac{1}{2}$ est le bras du Milieu; à l'entrée est une petite île de roches, d'où part un haut-fond sur lequel on ne trouve que 5 à 10 pieds d'eau. Du côté de bâbord il en existe un second qui part de la côte et s'avance autant que le précédent, de sorte que l'entrée peut être regardée comme fermée par eux, puisqu'ils ne laissent qu'un chenal fort étroit qui se trouve plus près de l'île que de la côte de bâbord. En dedans de ce haut-fond, le havre s'élargit et l'on y trouve de 10 à 28 brasses d'eau. C'est un port qui ne peut être fréquenté que par de très-petits bâtiments.

A l'O. 38° S., distance de 6 milles $\frac{1}{2}$ de la pointe du bras du Milieu, est Hauling-Point, qui forme l'entrée du bras de l'O. Cette partie de la côte n'est pas aussi saine que celle que nous venons de parcourir; cependant en s'en tenant à 1 mille, on évitera toutes les roches et basses qui s'y trouvent, et dont les plus au large sont dans la direction des îles aux Pigeons et des deux pointes dont nous venons de parler.

Le bras de l'O. s'étend de 2 milles dans l'E. S. E.; les bâtiments peuvent y être en sûreté par 16 à 17 brasses d'eau; à l'entrée de ce bras, au N. E., est Bear-Cove, où les petits bâtiments peuvent affourcher à l'abri des vents par 12 brasses. Il en est une seconde, appelée *Wild-Cove*, exposée aux vents de N. O. et où le fond est de roches : dans cette partie de la baie Blanche, sa largeur est déjà beaucoup diminuée, puisqu'elle n'a plus que 6 milles $\frac{1}{2}$. La pointe N. de l'île de Sop reste au S. 74° O. de Hauling-Point, distance de 8 milles, et celle du Cony-Arm, au N. 39° O., 9 milles.

En continuant à s'avancer au S. O. vers le fond de la baie, à 6 milles d'Hauling-Point, on rencontre une petite anse nom-

mée *Purbeck-Cove*, où les bâtiments peuvent mouiller en sûreté par 11 à 12 brasses. C'est le dernier mouillage sur la côte S. E. de la baie Blanche, son approche est sans dangers.

Au S. 70° O. de l'entrée de l'anse Purbeck, distance de 1 mille $\frac{1}{2}$, gît la pointe N. de Grandbys-Island, appelée aussi l'*Ile-du-Milieu*, cette île n'a ni anse, ni abri, même pour des chaloupes; à son côté du S. E. et à 200 toises environ, il y a un haut-fond sur lequel on trouve 8 pieds d'eau.

L'île Grandbys est éloignée de 11 milles de l'île Miller, qui elle-même n'est qu'à 1 mille du fond de la baie Blanche; en continuant à contourner ce fond, on trouve au N. O. de l'île Miller, Gold-Cove, où la rivière se divise en plusieurs branches, ruisseaux qui déterminent des courants d'eau. Remontant de là vers le N. E. et ensuite vers le N., on arrive à Spear-Point, qui est directement à l'O. de l'île Grandbys et au S. 8° O. de la pointe N. de l'île de Sop, qui n'est éloignée que de 15 milles $\frac{1}{2}$ de la rivière du fond. Toute la côte, entre Spear-Point et le fond, est très-saine, il n'y a pas moins de 21 à 66 brasses très-près de terre.

Sop's-Island, au N. du cap Spear, est au S. 49° O. à la distance de 33 milles du cap Partridge; elle a 3 milles $\frac{1}{2}$ du S. O. au N. E., sur 1 $\frac{1}{2}$ du S. E. au N. O.; près de sa partie S. il y a une petite île nommée *Goat's-Island*, elles forment ensemble un long passage appelé *Bras-de-Sop*, précisément en dedans de l'extrémite du N. de l'île de Sop; un vaisseau peut y mouiller, on y trouve de 22 à 32 brasses. Si l'on voulait aller plus au S. O., il faudrait ranger l'île de Sop, car la côte du continent n'est pas aussi saine; il y a même une roche à demi-distance d'elle et de l'île, à 3 encablures environ du rocher découvert qui est à peu près à mi-chenal; mais dès qu'on aura doublé cette roche, on pourra mouiller, soit entre Sop et Goat, ou encore, entre cette dernière et le continent, par un fond de 5 à 9 brasses. Il y a une anse sur l'île de Sop qui porte son nom, et à tribord de Goat, sur le continent, deux autres anses nommées *Anses-aux-Cerfs*.

Au N. 11° E., distance de 3 milles $\frac{1}{2}$ de la pointe N. de Sop's Island, est l'entrée du bras Jackson, la profondeur de l'eau y est de 26 à 28 brasses, excepté dans une petite anse placée à tribord en entrant, et dans laquelle un bâtiment peut affourcher de l'avant et de l'arrière. Ce port est, de tous ceux de la baie Blanche, celui qui produit le plus beau bois de charpente.

La crique des Français est à 2 milles $\frac{1}{2}$ au N. 30° E. de l'entrée du bras Jackson, après avoir doublé une pointe basse qui s'avance un peu au S. E.; elle offre un bon et sûr mouillage par 10 à 12 brasses.

De l'entrée de la crique des Français, en remontant 4 milles au N. 10° E., on est par le travers de la pointe du bras du Lapin (*Cony-Arm*) qui est la terre la plus remarquable sur la côte O. de la baie Blanche; elle est à l'O. 27° S. 25 milles $\frac{1}{2}$ du cap Partridge : cette terre, en s'avançant presque en ligne droite, forme une presqu'île qui laisse entre elle et le continent le grand bras du Lapin qui n'offre pas d'abri aux bâtiments pêcheurs; mais dans le petit bras du même nom, qui gît à l'O. de Cony-Arm-Head, il y a un très-bon mouillage pour les petits bâtiments; son entrée ne convient pas au tirant d'eau d'un grand navire.

Au N., à 3 milles $\frac{1}{2}$ du petit bras du Lapin, est la crique du Diable (*divel cove*), fort étroite, peu profonde et ouverte aux vents de S. E., le fond y est de 5 brasses.

A l'O. 5° S. et à 18 milles $\frac{1}{2}$ du cap Partridge, ainsi qu'au N. 25° E., distance de 10 milles $\frac{1}{2}$ de la tête du bras du Lapin, l'on rencontre le grand bras du Chat, et à 2 milles $\frac{1}{2}$, dans la même direction, le petit bras du même nom. Dans le grand bras du Chat la profondeur de l'eau est de 41, 39, 33, 30, 27, 22, 17, brasses, alors on est au fond, en sûreté et abrité par la terre. A la hauteur de la pointe N. de l'entrée de ce bras, il y a quelques roches au-dessus de l'eau ; pour les éviter, il faut tenir de plus près la côte du S.; au contraire, pour entrer dans le petit bras du Chat, il faut hanter de préférence la côte au N., à cause d'une roche qui se trouve près de terre du côté opposé.

L'entrée de ce bras est étroite; on y trouve 25, 10 et 4 brasses; c'est sur babord du havre, en dedans des pointes, qu'est le plus petit fond.

A l'O. 19° N., distance de 15 milles du cap Partridge, et à 6 milles N. 32° E. du petit bras du Chat, se trouve le petit Port-Profond, très-exposé à tous les vents de la partie de l'E., et nullement bon; à la pointe N. de son entrée il y a quelques roches découvertes à un $\frac{1}{2}$ mille du rivage; on peut passer entre ces roches et la terre; la profondeur de l'eau y étant de 15 brasses, mais l'élévation de la côte donnant souvent lieu à de fortes raffales, quand les vents soufflent du S. O. au N. O., nous engageons, si l'on peut se dispenser de passer à terre, à les doubler au large. L'eau n'est pas très-profonde dans toutes les parties de cette baie, et, quand de l'entrée vers l'extrémité du havre on aura parcouru un peu plus de la moitié, le reste n'est qu'un haut-fond; on est averti de son approche par la sonde, car on parcourt celles de 19 à 5 brasses avant d'y arriver.

La pointe N. de l'entrée du petit Port-Profond, est celle de la presqu'île qui le sépare de l'anse de l'Union ou Grandes-Vaches, dont elle forme par conséquent la pointe S. Ce havre n'offre pas plus d'abri que celui qui lui est voisin et n'est que peu ou pas fréquenté. La pointe N. de son entrée se montre sous la forme d'une île et gît au N. 66° O. à la distance de 15 milles du cap Partridge.

De la pointe N. des Grandes-Vaches, en courant 7 milles au N. 28° E., on se trouve devant la baie d'Orange, facile à reconnaître par les terres basses de son entrée, qui sont les moins élevées de toute la côte N. de la baie Blanche; distante de plus de 16 milles au N. 41° O. du cap Partridge, cette baie est très-spacieuse et possède à tribord en entrant une petite anse fréquentée par les barques de pêche. La baie d'Orange, à 2 milles $\frac{1}{2}$ des pointes de son entrée, se divise en deux bras, l'un au N. O. et et l'autre l'O.; ces deux bras n'offrent point

de mouillages à cause de la grande profondeur de l'eau, si ce n'est au fond du premier.

Havre de Fourché.

En remontant la côte vers le N.E. et à la distance de 10 mill. $\frac{1}{2}$ de l'entrée de la baie d'Orange, on trouve le havre de Fourché qui se dirige à l'O., l'espace de 2 milles depuis sa pointe S., puis remonte vers le N. où il forme une petite baie pour ensuite continuer à courir vers l'O. C'est dans cette baie formée au N., fort étroite, peu enfoncée et environnée de terres extrêmement élevées que mouillent les bâtiments par 18 brasses d'eau, et qu'ils s'affourchent de l'avant et de l'arrière; mais, cette baie ne pouvant recevoir que de petits navires, les bâtiments qui seront dans le cas d'entrer à Fourché seront obligés d'aller jusqu'au fond, à peu près à 3 milles $\frac{1}{2}$ pour y jeter l'ancre par 20 brasses. Depuis son entrée, voici les sondes qu'on rencontre : sur la côte de tribord, 48, 64, 50, 21, 22; et sur celle de bâbord, 52, 37, 35, 17, 22; dans le fond, on trouve de 20 à 16.

Havre sans fond.

Au N. 23° E., et à 5 milles environ de l'entrée N. de Fourché, gît le havre de Sans-Fond qui se partage en deux baies l'une au N., l'autre à l'O. On peut mouiller dans la baie du N. par 6 brasses : à la vérité on est exposé aux vents du S., mais on n'y craint rien en s'amarrant convenablement; dans la baie de l'O. on est plus à l'abri, mais le fond n'y est pas moindre de 20 à 16 brasses. Le mouillage de la baie du N. est celui que conseille aussi le capitaine Bulloch, ayant été occupé par son bâtiment pendant qu'il travaillait sur cette côte.

Quand on est à l'entrée de la baie Sans-Fond, le cap de Partridge reste au S. 5° E., à la distance de 27 milles, et l'extrémité O. de la plus petite des îles aux Chevaux ou Sainte-Barbe, au S. 26° E., 28 milles $\frac{1}{2}$.

Baie du Canada ou des Canaries.

La tête du Canada est une terre très-élevée, au côté S. de l'entrée de la baie du même nom, qui se distingue de fort loin en venant du N. ou du S., mais se confond avec les hautes terres de l'intérieur, et devient par conséquent difficile à reconnaître si l'on vient directement de l'E.; elle est placée à 5 milles au N. 32° E. de la pointe de Sans-Fond.

L'entrée de la baie des Canaries a environ 2 milles de largeur; formée au S. par la tête du Canada et au N. par la pointe des Aiguillettes, cette baie, dont la profondeur est de plus de 12 milles, se divise en plusieurs bras très-profonds, très-sains et par conséquent pouvant donner abri à des bâtiments forcés de s'y réfugier par un coup de vent du large. Au nombre des mouillages sont celui des Biches et du Gouffre des Canaries dont nous allons donner la description ainsi que les indications nécessaires pour s'y rendre.

Si un bâtiment, par la force du vent, est obligé de venir chercher un abri dans la baie des Canaries et que ce soit avec des vents du S. à l'E.; il peut mouiller dans le bras des Biches, soit au N. E. de l'île l'Englée, entre elle et la terre qui lui reste à l'E., soit au fond des Biches.

Pour venir au premier de ces deux mouillages, n'ayant point de pratique à bord, il faut en entrant dans la baie des Canaries donner du tour à la pointe des Aiguillettes, de manière à en passer à 5 encablures, jusqu'à ce qu'on relève la partie la plus O. de cette pointe au N.; alors on gouvernera sur l'île l'Englée qui n'est séparée de cette pointe que par quelques îlots, on tournera l'île d'assez près et de manière à venir se placer à sa partie N. E. entre elle et la terre; le fond y est grand, la tenue n'en est pas moins bonne, et la mer n'y est jamais grosse. Dans le trajet que nous venons de faire parcourir au bâtiment, il n'y a d'autre écueil que celui qui se trouve à la pointe des Aiguillettes, à 350 à 400 toises.

Si l'on veut aller dans le bras des Biches, on continuera,

après avoir dépassé l'île l'Englée, à courir vers le N. en ayant soin de ranger de plus près la côte E. que celle de l'O, et l'on pourra mouiller dès qu'on aura atteint 20, 18 ou 16 brasses. Il n'y a nul danger dans ce bras après qu'on a évité ceux de la pointe Blanche qui reste au N., quelques degrés O. de l'île l'Englée et qui est bordée de dangers, surtout dans la partie du S. O. au N. O. La roche la plus éloignée d'elle en est à près d'un mille au S. 41° 30′ O., et à un mille au N. 48° 30′ O. de l'Englée (pointe S. de l'île). Cet écueil ne découvre jamais. En dedans de l'extrémité S. de l'île l'Englée il y a un mouillage pour les petits bâtiments. Les embarcations peuvent, à demi-marée, passer entre cette île et le continent pour se rendre au mouillage que nous avons indiqué au N. E. de l'île.

Le mouillage du gouffre des Canaries, qui est sans contredit le meilleur de ceux qu'offre la baie des Canaries, est situé au S. 60° O. de la pointe N. de la baie, distance de 3 milles $\frac{1}{2}$. Pour s'y rendre on gouvernera, en quittant la pointe dont nous venons de parler, dans la direction du gouffre des Canaries, jusqu'à ce qu'on aperçoive, devant le bâtiment, une pointe blanche qui se prolonge un peu au N. et à laquelle il convient de donner un peu de tour; dès qu'elle sera doublée, on gouvernera sur un petit îlot (rocher) qui souvent se confond avec la terre, et quand il sera reconnu il faudra venir sur bâbord et s'enfoncer dans le havre; on laissera tomber la première ancre un peu en dedans de l'îlot, et l'on s'affourchera N. O. et S. E.; le fond dans ce mouillage est de 14 à 15 brasses, bonne tenue, à l'abri du vent et de la mer. La sonde à la main, une corvette peut louvoyer dans ce petit havre, le fond y est grand très-près de terre.

Si l'on vient du S., la route à tenir pour aller reconnaître la pointe Blanche de l'entrée du gouffre des Canaries, est O. $\frac{1}{4}$ N. O. et la distance à parcourir 1 mille $\frac{1}{2}$.

Le havre des Canaries qui se trouve le premier à bâbord de l'entrée de la baie qui lui a donné son nom, est ouvert aux vents du N. E., la tenue y est en outre mauvaise, et le fond

rocailleux ; il serait imprudent d'y mouiller, car on pourrait s'exposer à des avaries majeures si les vents soufflaient avec force du N. vers l'E.; il n'est fréquenté que par des barques de pêche; les bâtiments des équipages pêcheurs mouillent au gouffre. C'est dans le havre des Canaries que sont les établissements de pêche de la baie.

Il est encore d'autres mouillages dans le bras du Nord ou des Cheminées, tel que celui de l'anse du Castor (Beaver-Cove), mais ils sont trop éloignés pour qu'on soit dans la nécessité d'y aller; cependant, si un bâtiment se trouvait forcé d'entrer dans ce bras, il faudrait, étant au S. de la pointe de l'île l'Englée, assez près d'elle, gouverner au N. 60° O. l'espace de 2 milles et dans cette position relever la pointe du bras des Biches à l'E. 15° N., puis faire route au N. jusqu'à ce qu'on relève à l'O. un îlot qui se trouve par le travers d'une petite baie; de là ranger de très-près la côte de tribord, afin d'éviter un haut-fond dont l'extrémité E. est au N. 37° E. de l'îlot; enfin, quand on apercevra deux pointes qui, en se rapprochant, resserrent le bras dans lequel nous naviguons, ce qui a lieu à 1 mille $\frac{1}{2}$ de l'îlot, on reconnaîtra sur bâbord le petit havre Beaver-Cove qui se trouve précisément au-dessous des montagnes Clouds-Hills; on y mouille par 7 brasses en s'affourchant S. E et N. O. On trouve dans la baie des Cheminées des bois de mâture et de charpente.

Havre de Boutitou ou d'Hilliers.

En sortant de la baie des Canaries, en remontant au N. E. on trouve, après avoir fait 4 milles $\frac{1}{2}$ depuis la pointe des Aiguillettes, le havre de Boutitou, assez bon lieu de pêche, mais trop petit pour mettre en sûreté plus de trois bâtiments; il il se partage en deux petites baies séparées par une pointe assez élevée et saine; c'est dans la première de ces baies, à tribord, en entrant, que l'on mouille. Le fond est à l'ouvert de 18 à 20 brasses, on affourche par l'avant et l'arrière, en se halant le plus possible au fond. A demi-distance de la

pointe des Aiguillettes et de celle N. de Boutitou, il y a une basse éloignée de terre de 300 toises; tout le reste de la côte est sans danger.

Au N. 48° E. de Boutitou, à la distance de 6 milles $\frac{3}{5}$, est situé le cap Renard, formant l'entrée du havre de la Conche; au bas de ce cap qui est assez élevé et dont les terres sont coupées perpendiculairement, il y a un haut-fond de roches qui se prolonge au S. à 300 toises environ.

Havre de la Conche.

Le havre de la Conche est ouvert aux vents du S. S. O. et S. E., ce qui y rend la mer extrêmement dure. Les bâtiments y amarrent cependant devant les établissements de pêche, affourchés de l'avant et de l'arrière; on peut aussi mouiller dans le fond du havre près de l'isthme de Cap-Rouge par 5 brasses. Il n'y a aucun danger dans le havre et à égale distance des deux bords, on trouve depuis le cap Renard 50, 42 39, 25 à 5 brasses.

Cap Rouge.

Le havre de Cap-Rouge est un des plus vastes de la côte de Terre-Neuve, on y fait facilement le bois et l'eau, on peut y louvoyer à l'aise; son entrée a deux tiers de mille de largeur.

Du cap Renard au havre de Cap-Rouge, dont la pointe de bâbord, appelée *de la Frauderesse*, est située par 50° 54′ 30″ de latitude, et 58° 6′ 25″ de longitude, la route est le N. 27° E. et la distance un peu plus de 3 milles.

La Frauderesse est une basse située près de la pointe de ce nom et qui en déborde à 200 toises environ dans le N. E. Depuis cette basse jusqu'au fond du havre (le S. O.), la côte est bordée de roches plates qui s'avancent un peu et forcent à ne pas trop s'approcher de terre.

Le Champ-Paga est un banc de roches dont l'extrémité S. O. est située précisément à l'O. de la Frauderesse; celle N. E. à l'O. 10° S. du cap formant le côté de tribord de l'entrée du

havre; son milieu, sur lequel il ne reste pas plus de 6 à 7 pieds d'eau, est dans la direction de la Frauderesse par l'extrémité de la pointe la plus méridionale de l'île de Groix; il est de plus situé à égale distance de chaque côté de la partie S. O. du havre, de sorte qu'on l'évitera toujours en se maintenant, après avoir doublé la pointe de la Frauderesse, aux deux tiers du chenal d'un côté ou de l'autre. On trouve à l'E. de lui 5 brasses, à l'O. 8; et au S. 18. Les bâtiments, dont les établissements sont au S. O., mouillent dans cette partie, mais la tenue n'y est pas très-bonne. Il est préférable de mouiller dans le bras des Biches qui se trouve dans la partie N.; c'est dans le bras des Biches que doivent mouiller tous les bâtiments de guerre; l'entrée en est facile, il n'y a rien à craindre à une encâblure de terre; on s'enfoncera dans ce bras jusqu'à ce qu'on soit à travers d'un fort ruisseau qui tombe des montagnes à l'O; là on mouillera par un fond de 26 à 21 brasses; la tenue est bonne, et la mer n'y est jamais grosse.

Il existe encore un autre mouillage à l'O. 45° N. de la pointe de la Frauderesse, sous une montagne qui laisse apercevoir une partie de pierres éboulées, tandis que le reste en est boisé; le fond y est de 14 à 16 brasses; ce mouillage est nommé *l'Anse-aux-Prêtres;* quoiqu'à l'ouvert du havre on n'y sente pas le vent, il ne convient cependant qu'autant qu'un bâtiment voudrait seulement jeter un pied d'ancre au cap Rouge et n'y rester que vingt-quatre ou trente heures, c'est-à-dire qu'on n'engagera pas à le prendre s'il y avait apparence de vents du large.

A l'E. 13° S. de la pointe de la Frauderesse, à la distance de 2 milles et demi, il y a une petite île nommée *l'îlot Rouge*, saine dans tout son contour; la sonde entre elle et le havre de Cap-Rouge est de 20, 35, 34 et 15 brasses. En sortant du havre de Cap-Rouge la terre court au N. jusqu'à la Gonde, qui est une montagne pointue et qui, jointe à la terre par une terre basse, semble en être séparée.

Belle-Ile.

La pointe N. E. de Belle-Ile est située par 50° 48′ de latitude et par 57° 43′ 15″ de longitude; cette île a plus de 9 milles d'étendue du N. E. au S. O. sur 6 du N. O. au S. E. Elle est très-saine dans toutes ses parties, excepté au S. où sont plusieurs roches au-dessus et au-dessous de l'eau; quelques-unes sont à plus de 2 milles de terre. La plus éloignée se trouve à un demi-mille environ au S. O. d'un rocher îlot qui est au S. de Belle-Ile et qui se nomme *Rocher du Sud*. Il reste à l'E. 12° S. à la distance de 19 milles de la pointe des Aiguillettes.

Le havre de Belle-Ile est placé dans la partie du S. O. Il est fort incommode et ne peut recevoir qu'un ou deux bâtiments au plus. On est obligé de mouiller en dehors et de se haler par l'arrière dans un petit chenal formé par une île et la terre. L'on met à quatre amarres, en outre de celle de bout qui doit être une chaîne sur une ancre de bossoir. Dans cette position, le Rocher du Sud, par une île plus près de terre, reste au S. 21° E.

Entre les récifs à la partie du S. O. de l'île et le Rocher du Sud, le passage a plus d'un mille de largeur; la profondeur de l'eau y varie de 7, 13, 19 et 26 brasses; l'eau augmente près du rocher et diminue en s'approchant des récifs.

A l'O. de Belle-Ile et vers sa partie S. est l'île Verte, petite et éloignée d'un tiers de mille; il existe à 300 toises d'elle et à l'O. une basse près de laquelle on trouve 17 brasses. Entre Belle-Ile et la côte de Terre-Neuve, on ne trouve généralement pas fond par 66 et 71 brasses, excepté près de terre; mais on le rencontre à mi-canal par le travers de la baie du Canada, avec 90 brasses de ligne.

La sonde, à l'E. de Belle-Ile, à une distance de 11 à 12 milles, est de 96 brasses, fond de vase noire; à 4 milles de celle-ci au N. O. et par conséquent à 7 milles de terre 92 à

93, vase et coquilles, et enfin à 4 milles à l'E. de la pointe N. E., 90 brasses, vase brune.

Ile de Groix.

Le canal entre Groix et Belle-Ile est large de 5 milles 1/2, la profondeur de l'eau y est au N. de 47 brasses, au S. de 42, et dans le milieu de 59 à 63. Le fond est en général de l'E. à l'O. de vase brune, mêlée de coquilles pourries. Il n'existe aucun écueil dans ce passage.

L'île de Groix est très-élevée, longue et étroite; sa surface est plane. La pointe la plus N. est située par 50° 59′ 15″ de latitude et 57° 47′ 45″ de longitude; elle a près de 7 milles de longueur, du N. au S., et 3 milles 1/2 dans sa plus grande largeur. Elle est très-saine à l'E., au S. et à l'O., mais au N. O. il y a plusieurs roches, au-dessus et au-dessous de l'eau, qui s'étendent vers le N. Le moyen de les éviter est de ne jamais relever la pointe la plus N. de l'île, plus à l'E. que l'E. 8° S. A la pointe du N. E. sont trois petites îles nommées *les Sœurs*, il ne convient pas d'en passer trop près. D'un beau temps, Groix peut s'apercevoir de 15 à 18 lieues. A l'E. de Groix, à la distance de 3 milles, on ne trouve pas fond par 66 brasses; mais au N., à 2 milles, la sonde donne 73 brasses, et entre l'île et la côte de 53, 74, 79, 69, enfin 37 brasses à moins d'un mille de terre. Le canal entre Groix et Terre-Neuve a un peu plus de 7 milles de largeur.

De la montagne la Gonde, placée à l'extrémité N. du cap Rouge, la côte court d'abord à l'O. près d'un mille et demi, puis remonte vers le N. E. l'espace de 6 milles, jusqu'au cap Vent. Elle forme une grande baie qui en comprend deux petites, séparées l'une de l'autre par un gros cap nommé *cap à l'Aigle*, et éloignée de près de 4 milles. La première, au S. se nomme *l'Anse du Pilier*, c'est un bon lieu de pêche, mais à peine les bateaux y sont en sûreté. La seconde, au N., nommée *l'Anse aux Millions*, n'offre pas plus d'abri que la première; c'est aussi un excellent lieu de pêche. La côte de cette

baie est très-élevée et se distingue de celle qui en est au S., parce qu'elle n'est boisée que dans l'intérieur, tandis que près de la mer elle est aride.

L'Anse des Millions se trouve sur la ligne qui passe par la pointe S. de l'île de Groix et celle N. E. de Belle-Ile.

Si la brume couvre les montagnes de la côte, on peut alors, en approchant de terre, aller chercher bien facilement le cap Vent ou le cap Rouge, selon la partie N. ou S. de Terre-Neuve à laquelle on se rend.

Havre du Croc.

L'entrée du havre du Croc est formée au S. par le cap Vent, dont la latitude est 51° 2′ 25″ et la longitude 58° 1′ 55″ et au N. par la pointe des Grouts. Au pied du cap il y a deux îlots rochers noirs, qui laissent entre eux passage pour les bâteaux, quand la mer est belle; un bâtiment peut passer fort près de celui qui est le plus au large.

L'entrée du Croc a deux tiers de mille de largeur; la côte du S. court d'abord à l'O. S. O. et prend ensuite la direction du S. O.; elle forme une baie qui prend le nom de cette dernière aire de vent, et n'offre aucun abri des vents du N. au N. E.; aussi n'y mouille-t-on jamais. Un petit bâtiment de 9 à 10 pieds de tirant d'eau pourrait cependant s'y placer momentanément en se mettant dans le fond, entre l'îlot du S. O. et l'établissement de pêche appelé *le Petit-Maître*, vis-à-vis l'échafaud de cette place; mais il convient alors d'affourcher l'avant et de l'arrière avec un câble pour amarre de bout.

Un peu en dedans de la baie du S. O., il y a une roche découverte sur laquelle la mer brise toujours, elle est connue sous le nom de *la Folle*, quoique les pêcheurs la nomment communément *la Baleine*. Il convient, en allant au S. O., de la laisser à tribord, et, dès qu'on l'aura dépassée, il faudra se rapprocher d'une petite anse nommée *l'Anse à Bière*, afin d'éviter un brisant qui se trouve presque dans la direction de l'îlot; après quoi on gouvernera entre l'îlot et le Petit-Maître.

De l'entrée de la baie du S. O., le havre court au N. O. et, après 1 mille 1/2 il se divise en deux branches, l'une allant au N. et l'autre au S. O. La première se nomme *le Fond*, et l'autre *l'Épine-Cadoret*.

On peut mouiller partout dans le Croc, la profondeur de l'eau, depuis son entrée, n'étant que de 25, 21, 20, 19, 17, 11 et 10 brasses; mais il n'est cependant pas indifférent de jeter l'ancre dans toutes les parties de cette baie. Un bâtiment est bien mouillé quand, affourché N. et S., il ferme le cap Vent par la pointe de la Genille. Le fond est alors de 19 à 20 brasses, vase ferme, couleur d'ardoise. On pourrait aussi mouiller dans l'Epine-Cadoret, mais il n'y a pas de nécessité à s'enfoncer autant. Les vents les plus forts au mouillage du Croc sont ceux du S. O. au N. O Ils sont ordinairement par rafales. Ceux du N. E., quand il fait mauvais temps, s'y font aussi sentir, mais la mer alors n'est jamais grosse au mouillage, elle devient seulement houleuse.

Dans l'Épine-Cadoret, immédiatement après avoir dépassé une anse étroite et assez profonde, qui assèche presque entièrement à la basse mer, il y a un lieu propre à abattre, sur des rochers, un bâtiment en carène; les navires de guerre français *l'Olivier* et *la Philomèle* y ont été abattus, et les équipages ont disposé des rochers pour recevoir les appareux et un cabestan. Au fond de ce bras on trouve vers l'O. une petite rivière qui, remontée à 2 ou 3 lieues, conduit dans la partie de la forêt où l'on trouve du bois de mâture.

Le havre du Croc est le point central de la station française; il est commode pour l'entrée et la sortie; le bois et l'eau s'y font avec facilité. Une frégate peut y louvoyer, mais il faut faire une grande attention à virer de bonne heure à cause des folles brises que l'on reçoit sous la terre, et qui adonnent fréquemment au moment où l'on vire, surtout quand les vents sont au N. O. par rafales.

Le cap Vent, qui n'est pas facile à reconnaître quand on n'est jamais allé au Croc, surtout si l'on attaq e la terre en ve-

nant directement de l'E., est situé à l'O. 20° N. de la pointe septentrionale de l'île de Groix, distance de 9 milles.

En sortant du Croc pour aller plus au N., on rencontre, au-delà de la pointe des Grouts, deux rochers noirs, nommés par les pêcheurs *les Corbeaux;* ils sont sains. La terre, jusqu'à l'île Irlandaise, prend la direction du N. 42° E. près de 3 milles; de là court au N. jusqu'à la pointe S. O. de l'île de Saint-Julien, qui s'étend d'un mille au N. E.

L'île Irlandaise ou îlot noir, est séparée de celle de Saint-Julien par un demi-mille; c'est un rocher aride, battu par la mer et très-accore.

L'île de Saint-Julien, au N. O. et à 8 milles de la pointe N. E. de Groix, forme l'entrée du grand havre de ce nom; il existe deux hauts-fonds, l'un à la pointe du S., un peu à l'E., l'autre au côté du N. O ; mais ils ne s'étendent pas à plus de 150 toises de terre. Autour et très-près on trouve 13, 16, 22 et 26 brasses. On ne doit point chercher à passer entre cette île et le continent.

Saint-Julien.

Le havre du grand Saint-Julien se trouve au S. O. de la partie N. de l'île de ce nom; pour y entrer il faut passer au N. E. de l'île de Saint-Julien et gouverner de manière à s'en tenir à un tiers de mille ou demi-mille, jusqu'à ce qu'on aperçoive le canal qui la sépare de la côte, puis on rangera la côte de bâbord pour éviter un haut-fond qui se trouve au côté de tribord et s'étend à un tiers environ de la largeur du havre. Quand on sera à la hauteur d'une terre très-basse entre deux montagnes, c'est-à-dire plus au fond que les établissements, on pourra mouiller par 8 ou 4 brasses. On affourche de l'avant et de l'arrière avec une amarre debout.

Pour entrer dans le petit Saint-Julien, il faut d'abord gouverner comme si l'on voulait aller au grand Saint-Julien, afin d'éviter un haut-fond de roches qui part de l'île des Grandes-Oies et se termine par une basse assez large; dès qu'on aura

relevé l'entrée des Oies par le travers, on pourra gouverner pour le petit Saint-Julien et y mouiller par 5 ou 4 brasses. Comme dans le havre précédent, on doit affourcher de l'avant et de l'arrière avec une amarre debout.

Le havre des Grandes-Oies, fermé par l'île de ce nom, n'est pas propre à recevoir des bâtiments, mais est très-convenable pour des barques de pêche.

Du havre des Grandes-Oies, la côte court 1 mille 1/2 au N. E., puis le même espace au N. 13° O., enfin au N. 56° O. où, après 1 mille de chemin, on trouve le havre des Grandes-Ilettes. Toute la côte que nous venons de parcourir est très-saine et près de terre on trouve de 11 à 15 brasses.

Quoique ouvert aux vents de S. E., le havre des Grandes-Ilettes étant placé au-dessous de montagnes élevées, le vent y est rarement fort et se trouve renvoyé par elles; les bâtiments y sont bien par six brasses d'eau.

Les Ilettes.

Les Petites-Ilettes forment un havre placé au N. 65° E. de celui des Grandes-Ilettes, et dont l'entrée est exposée au N. E.; il ne peut recevoir que des bâtiments d'un tirant d'eau moindre que 11 pieds. L'entrée en est étroite, on y affourche de l'avant et de l'arrière. Quand la mer est haute, les embarcations peuvent trouver un passage à l'O. du havre pour communiquer avec les Grandes-Ilettes. Au S. des Petites-Ilettes, à la distance d'un demi-mille, et en remontant à l'O. N. O., vers la Grande-Ilette, il y a plusieurs îlots-rochers et quelques basses; c'est pourquoi un bâtiment qui a besoin aux Grandes-Ilettes doit laisser sur tribord tous les rochers et îles qui lui sont apparents.

Celui qui se rend aux Petites-Ilettes, doit, s'il vient par le S. des îles Fischot, gouverner de manière à passer au moins à un demi-mille de ces îles, afin d'éviter les basses de l'îlot des Moines. La sonde de 11 brasses, quand il sera au S. de ces îlots, lui fera connaître qu'il peut venir sur tribord, il

longera alors ces rochers à une ou deux encablures, s'il le juge convenable, et gouvernera au N. ¼ N. O., afin de passer entre Fischot et la basse qui partage en deux parties égales le canal formé par cette île et celles des Petites-Ilettes; puis, quand il sera à l'E., quelques degrés N. de cette basse, qui marque presque toujours, il fera route pour passer au N. de l'île Madame, à laquelle il convient de donner un peu de tour, afin de se placer au N. 61° E. de l'entrée des Ilettes, pour ensuite se diriger dans le milieu de la passe. Quelques bâtiments passent aussi entre les basses des Ilettes et celle qui partage le canal de Fischot.

Le Four.

Le havre du Four, au N. O. de celui des Petites-Ilettes et au S. 70° O. de celui de Fischot, est très-commode pour les grands bâtiments qui ne peuvent entrer à Fischot. Si un bâtiment veut aller au havre du Four, la route est la même que celle que nous venons d'indiquer pour les Petites-Ilettes; seulement, quand on relèvera l'entrée des Ilettes au S. 61° O, il faudra se défier de la basse du Répissé qui est précisément à l'E. de la pointe de tribord de l'entrée du Four, et au N. de celle des Petites-Ilettes. Il faut aussi prendre garde à celle qui se trouve placée près de la pointe de bâbord, en entrant un peu dans le S. Le passage au N. du Répissé est plus fréquenté : voici les marques pour chenaler droit et éviter tous les écueils. « L'îlot devant le havre de Fischot ouvert d'une voile de la pointe de Cala sur l'île Fromy. »

A la pointe, au N. de celle de l'entrée du Four à tribord, il y a un plateau de rochers assez considérable, mais fort près de terre; il s'étend jusqu'à demi-distance des deux pointes.

On amarre, dans le havre du Four, à bâbord de l'entrée, plus au fond qu'un îlot placé au milieu du bras de mer qui se prolonge dans le S. O., et qui forme la rade.

Iles Fischot.

Un groupe d'îles, dont la plus considérable se trouve pla-

cée au S. et se nomme *Fischot*, forme le havre de ce nom ; les autres sont désignées par ceux de *Fromy*, *Serpillère* et du *Nord-Est;* elles laissent entre elles une passe pour les bâtiments et deux petits passages pour les embarcations; ils ne sont même pas praticables en tous temps, soit à cause de la marée, soit à cause du vent et de la mer.

Dans le havre de Fischot, il y a plusieurs roches; l'une, près de l'établissement de l'Anse à l'Eau, nommée *le Rusé*, est très-dangereuse; une autre est située presque au milieu du havre; il n'y a pas d'eau dessus pour un canot, quand la mer a atteint un certain degré de porte.

Un bâtiment qui veut, en venant du S., entrer à Fischot, doit faire la route que nous avons indiquée pour les Hettes et le Four, jusqu'au moment où il relèvera la basse du demi-chenal à l'O. Là, au lieu de venir sur bâbord, il continuera à longer la terre jusqu'à ce qu'arrivé par le travers de la pointe Vide-Bidon, il devra alors gouverner au N. 43° E., afin de venir chercher la passe, laissant à bâbord le petit îlot. On gouvernera d'abord sur l'établissement de l'île Fromy, pour éviter le Ruzé, puis sur le cap Croix, et enfin sur l'îlot du havre. Si le bâtiment vient du nord, il n'a rien à éviter, et peut longer les îles Fischot, à un tiers de mille.

Les bâtiments qui tirent plus de 11 pieds d'eau ne doivent point entrer à Fischot, mais bien au havre du Four. Il n'y a point de bois sur les îles Fischot, pas même pour brûler.

Au N. de l'île du N. E. de Fischot, il y a plusieurs rochers et îles. Les plus près se nomment *les Verdons*, et les plus éloignés *les Cormorandiers;* le grand et le petit Verdon sont sains, mais au N. quelques degrés O. du grand, à demi-canal, entre lui et le Cormorandier, il y a une roche qui n'est pas sans danger. Les Cormorandiers eux-mêmes sont entourés de hauts fonds, et il existe une basse à un quart de mille à l'E. du plus grand. Entre les Cormorandiers et le Four, dans la direction du S. 41° O., il existe plusieurs basses et un rocher découvert qui est un peu plus vers l'O.; mais, dans toute la

partie de l'E, depuis la basse du Grand-Cormorandier jusqu'au S. des îles Fischot, il n'y a aucun récif à craindre à un quart de mille de terre.

Baie aux Lièvres.

Les îles de Fischot au S. et le cap des Oies au N., forment l'entrée de la baie aux Lièvres, qui s'étend à l'O., à la distance de 17 à 18 milles, sa largeur étant de 6 milles. Cette vaste baie contient plusieurs havres qui ne sont pas fréquentés, à cause de leur situation trop avancée dans la baie. Toute la côte du S. de cette baie est bordée de roches; cependant on sera en mer libre toutes fois qu'on ne sera pas au S. de la ligne de relèvement qui passe par le Cormorandier et l'île de la Source (*Spring's Island*), ainsi que par le milieu des îles Brents. La sonde, entre le Cormorandier et l'île de la Source, rapporte 31, 34, 40 et 16 brasses : entre cette dernière et Brent's Island, 12, 19, 16, 13 brasses, très-près des récifs qui sont à l'O. quelques degrés S. de l'île de la Source. Ainsi donc, si l'on voulait aller mouiller au bras du S., voici la route à faire : Du Grand-Cormorandier, gouverner sur l'île de la Source, et passer au N. de préférence, quoiqu'il y ait un passage de près d'un mille au S., et dans lequel on ne trouve pas moins de 13 brasses, (mais alors il convient de passer à mi-chenal) gouverner ensuite sur le milieu des îles Brent's ou sur celle du Nord, selon qu'on aura passé au N. ou au S. de celle de la Source; puis, dès qu'on relèvera la pointe de tribord de l'entrée du bras du Sud, qui est à l'E. d'une petite île, faire porter dessus : dans ce moment, on devra trouver 16 brasses d'eau, et l'on sera à moins d'un demi-mille des îles Brent's. On continuera la route vers la pointe dont nous venons de parler, on verra sans tarder la direction du bras du sud. Il faut, en y entrant, gouverner au S. 25° O., c'est-à-dire à mi-chenal; on trouvera 19, 21, 11, 13, enfin 11 et 12 brasses, dès qu'on sera arrivé dans l'endroit le plus large où

l'on pourra mouiller. On peut aussi mouiller au S. 67° O. de la plus S. des îles Brent's par 5 à 6 brasses.

Il y a au côté N. de la baie, qui est du reste très-sain dans toute son étendue, un havre bien préférable, nommé par les Anglais *How-Harbour;* son entrée est précisément au N. de la partie E. des îles Brent's et O. 11° N., à 11 milles $\frac{1}{2}$ du cap des Oies. Ce havre, qui a 2 milles de profondeur sur $\frac{2}{3}$ de largeur, est ouvert au S. O. et tourne aussitôt au N. O., ce qui le ferme comme un bassin. La profondeur de l'eau y est de 11 brasses. Son accès, je le répète, est d'autant plus facile que toute la côte du N., depuis le cap des Oies jusqu'à l'île aux Lièvres, qui est à 4 milles plus à l'O. que le havre dont il s'agit, est exempte du plus petit rocher : il n'existe pas non plus, dans la baie aux Lièvres, un seul écueil au N. de la ligne menée par les îles Brent's, celle de la Source et le Grand-Cormorandier. Entre les îles Brent's et How-Harbour, la sonde donne 20, 2[illegible], 8, 27 et 17 brasses à l'entrée du havre; entre l'île de la Source et la côte N., on trouve 20, 30, 38, 51, 45, 42, 38 et 39 brasses; entre le Cormorandier et le cap des Oies, 30, 36, 35, 28, et enfin, en prenant le milieu de la baie, depuis son entrée jusqu'au fond, 36, 39, 44, 52, 46, 28, 30, 24, 19, 13 et 10 brasses, en passant au N. de Brent's Islands : on trouve dans la baie aux Lièvres du bois propre à la charpente et à la mâture.

Cap des Oies.

Le cap des Oies est un des points les plus remarquables de la côte de Terre-Neuve; il se voit de fort loin, et se prolonge en mer par une pente douce qui lui donne l'apparence d'une langue de terre basse, qui, dans certaines positions, paraît séparée de terre et prend la forme d'une île. On remarquera aussi que la baie aux Lièvres, étant profonde et basse, permet de voir ce cap entièrement détaché des terres du S., tandis qu'elles se prolongent au N. : sa latitude est 51°17′20″, et sa longitude 57°52′55″; sa distance, à la pointe N. de Groix,

est de 18 milles. Un peu au N. du cap des Oies, presqu'au-dessus de lui, on aperçoit trois montagnes bien distinctes qui sont près de la côte, et plus dans l'intérieur, au N. de la baie aux Lièvres, les montagnes Capillaires qui sont très-élevées.

La sonde, à l'E. du cap des Oies, à la distance de 9 à 12 milles, rapporte 94 brasses, fond de sable gris et fin : cette même sonde se trouve aussi devant le havre de la Crémaillère.

Havre des Oies.

Le havre des Oies, au N., et sous le cap du même nom, après l'avoir doublé, est ouvert à l'O. S. O. A son entrée est un îlot sur lequel sont placées des boucles en fer qui donnent aux bâtiments les moyens d'y allonger des touées pour se haler dans le havre avec des vents contraires. On passe au N. de l'îlot en lui donnant un peu de tour au N. O., à cause d'un petit rocher sous l'eau qui est près de lui; au milieu du havre est une roche nommée *la Baleine*, mais elle ne couvre jamais. On s'affourche aux Oies par l'avant et par l'arrière.

Les Trois-Montagnes.

Le havre des Trois-Montagnes est à l'O. de la pointe Enragée du cap des Oies et derrière l'île Notre-Dame; on peut, pour y entrer, passer indifféremment de l'un ou de l'autre côté de cette île. Si l'on passe au S. il faudra ranger plutôt l'île que la pointe du cap, à cause d'une roche qui s'en trouve à l'E., et à près de deux encablures. Le fond à mi-canal est de 22 brasses, puis 11 quand on est par le travers de l'îlot qui est à demi-distance de l'île Notre-Dame et de la terre. Si l'on passe au N., il convient également de ranger l'île à cause d'une basse qui en est à un demi-mille au N., après quoi on gouvernera sur le havre en laissant de préférence l'îlot à tribord. Les bâtiments amarrant de l'avant et de l'arrière y sont en parfaite sûreté.

La Crémaillère est un des beaux havres de la côte de Terre-Neuve et un très-bon port de relâche pour les bâtiments de

guerre. Son entrée formée au S. par le cap Haut-et-Bas, au-dessous duquel est une grotte que la mer vient baigner, et qu'on nomme *le Trou-de-la-Baleine*, au N., par une pointe basse de rochers mangés par la mer, et nommée *Pointes-aux-Ancres*, peut avoir un demi-mille de largeur.

Pour venir mouiller à la Crémaillère, si l'on vient du S., il faudra écarter la basse qui est au N. de l'île Notre-Dame et pour cela se mettre au large de la ligne de relèvement qui passe par la pointe de bâbord de l'entrée du havre et celle du N. E. de l'île; dans cette position, en apppochant de terre, on prendra le milieu de l'entrée, et, quand on relèvera la pointe aux Ancres au N. E., on gouvernera au N. N. O. pour écarter une pointe à bâbord, et de laquelle part un haut-fond qui s'étend à une encablure de terre; ensuite on portera vers le fond à égale distance des deux côtés, et l'on mouillera par 13, 11 ou 10 brasses. Si l'on vient de l'E. ou du N., il suffit de ranger la côte depuis la pointe aux Sauvages [1], à une encablure, jusqu'à la pointe aux Ancres, et de là gouverner au N. O. pour aller au mouillage. La tenue est bonne, meilleure vis-à-vis l'établissement nommé *Banc-à-l'Ours* que partout ailleurs. De la pointe aux Ancres et dans la direction du N. N. O., il y a un plateau de rochers sur lequel il ne reste que 10 à 12 pieds d'eau : aussi est-il prudent de ne pas trop approcher cette pointe pour le cas où les vents viendraient à refuser.

Quand on entre à la Crémaillère en louvoyant, il faut, dès qu'on trouve 5 brasses, virer de bord : il faut aussi prendre garde aux rafales et aux folles brises qu'on reçoit sous le cap Haut-et-Bas.

La distance de la pointe aux Sauvages à l'île Notre-Dame est 1,200 toises. De la Crémaillère au cap Renard, la côte est saine.

Au N. 42° E. de la pointe Enragée, à la distance de 4

[1] La pointe aux Sauvages, formée de rochers escarpés et coupés par la mer, est située au côté de tribord avant d'entrer dans le havre de la Crémaillère, et s'avance à l'E. de la pointe aux Ancres.

milles et demi, gît le cap Saint-Antoine, et dans la même direction, à un mille et demi, la pointe Française, que l'on prend souvent pour le cap, quoique plus à l'E. que lui. Cette pointe est située par 51° 22′ de latitude et 57° 44′ 5″ de longitude.

Saint-Antoine.

Le cap Saint-Antoine avec la pointe du Renard, forment l'ouverture de la baie Saint-Mein, dans laquelle on trouve à bâbord, derrière le cap Renard, l'entrée du havre de Saint-Antoine.

La baie Saint-Mein est ouverte aux vents du S. vers l'E, la profondeur de l'eau y est de 40, 39, 38 et 26 brasses; elle n'offre aucun abri et le fond y est de corail.

La pointe au Renard se trouve à l'O. du cap Saint-Antoine, à la distance d'un mille et deux tiers, elle est fort saine; on peut l'approcher ainsi que les deux rives du havre; on peut mouiller partout, depuis le Dos-du-Cheval jusqu'au fond, même dans l'anse à la Marguerite, qui est située au côté de tribord du havre; à l'entrée, la profondeur est de 27 brasses, vis-à-vis le Dos-du-Cheval de 11, et plus au fond 9, 8, 6, 5, bonne tenue. On affourche E. et O.

Si l'on veut mouiller dans l'anse à la Marguerite, il convient de ranger la pointe à tribord; car, à partir de celle de bâbord jusqu'aux deux tiers de l'anse, le fond ne s'élève pas au-dessus de 5 à 11 pieds.

A l'O. quelques degrés N. de la pointe la plus S. au côté de tribord de l'entrée de Saint-Antoine, et par le travers de la première anse que l'on rencontre sur le même côté, il y a quelques roches sous l'eau : on les évitera toutes les fois qu'on ne relèvera pas à l'E. vers le N. la pointe S. dont nous venons de parler, avant d'avoir doublé à l'O. l'anse précitée.

Les Bréhats et leur écueil.

De la pointe Française, en faisant route au N. quelques degrés E. l'espace de 3 milles, on arrive par le travers de la

pointe S. de l'anse des Bréhats. Cette anse, qui a près d'un mille de largeur, est terminée au N. par une pointe de roches-îlots que l'on nomme les *Épées-de-Bréhat*.

A l'E. de la partie S. des Épées-de-Bréhat, et à un mille et demi de distance, est l'écueil du même nom, sur lequel il ne reste que 12 pieds d'eau; quoique de peu d'étendue, la mer, dans le mauvais temps, y brise avec fureur. C'est l'écueil le plus dangereux sur toute la côte du Petit-Nord. Entre lui et Bréhat il y a un fort beau passage, la profondeur de l'eau près des Épées étant de 25 brasses; plus au S. 51 et 64; auprès du brisant, on trouve 19, 22 et 24; à un mille et demi à l'E. 46; au S. E. 2 ou 3 milles, 38 et 62, fond de sable; au N. un mille et demi 51 brasses sable brun.

Les établissements de pêche sont au grand et au petit Bre hats, mais les batiments amarrent au grand; l'entrée en est étroite et difficile, et, avec des vents du large, la mer y brise tellement qu'on à peine à la reconnaître.

Baie Saint-Lunaire.

Des Épées-de-Bréhat à la baie de Saint-Lunaire la côte court au N.; à la partie S. de l'entrée de cette baie il y a deux îles nommées *îles Granchain*, qui laissent entre elles un passage étroit et rocailleux quelquefois pratiqué, dit-on, par des embarcations; la passe, pour les vaisseaux et autres batiments, est au N. de ces îles et est large de $\frac{1}{5}$ de mille. Étant entre les deux pointes de l'entrée, on aperçoit, devant, l'île Haute-et-Plate, l'île du Salut et les îles Plates, dont les passes ne sont praticables que pour des chaloupes, étant jointes par une chaîne de rochers; c'est pourquoi on doit faire route au N. d'elles toutes; sur la côte N. de la baie est le havre d'Amélie où, en dedans de l'île Rouge, on pourra mouiller. Cette petite baie est abritée par quelques îles dont la plus grande est nommée *l'île Élevée*. Au N. de l'île Élevée il y a un petit port sablonneux qui a quelques îlots devant lui, mais la profondeur de l'eau n'est que de 3 brasses à son entrée.

A l'O. de la baie du N. O. les deux côtes sont élevées et la passe exempte de tout danger; la profondeur de l'eau y est de 18, 12, 8 et 5 brasses; alors, si on approche davantage, l'eau diminue subitement; il y a aussi un autre petit passage pour entrer dans la baie du N. O., derrière une grande île haute et qui forme la limite du S.; on la nomme *île de la Haute Terre*, mais ce passage rocailleux n'est praticable seulement que pour des chaloupes.

Entre cette île de la Haute-Terre et les deux îles de l'entrée de Saint-Lunaire, il y un grand espace dans lequel on trouve 16, 20 ou 22 brasses; là les vaisseaux sont en sûreté contre les vents du S. vers l'E.; en y allant il faut se défier d'une roche sur laquelle il ne reste que 10 pieds d'eau; cette roche est à l'O. de la pointe basse de l'île Haute-et-Plate environ 250 toises, et à 275 de la pointe E. de l'île de la Haute-Terre qui forme la limite du S. de l'entrée de la baie de N. O. il est encore une autre baie du S. O.; son entrée est fort étroite, les bords en sont rocailleux et la profondeur de l'eau y est de de 10, 6 et 4 brasses. A la rigueur la passe au S. de l'île Plate la plus au N. peut être pratiquée par un bateau tirant de 8 à 10 pieds, mais il faudrait bien chenaler pour ne pas y toucher et ce n'est qu'y étant forcé qu'on doit la tenter. La baie Saint-Lunaire offre un très-bon mouillage aux bâtiments de guerre.

Cap Blanc et Griguets.

De la baie de Saint-Lunaire au cap Blanc la route est le N. $\frac{1}{4}$ N. E., un peu plus d'un mille; c'est une terre haute qui, avec la plus S. des îles Griguets, forme l'entrée du havre du cap Blanc. L'entrée en est étroite, et il convient pour y mouiller de ranger le cap et ensuite de le fermer par la pointe S. de l'île; le fond est de 4 à 5 brasses. Les îles des Griguets sont au nombre de quatre, en y comprenant celle du Chameau; elles forment entre elles plusieurs canaux et petits havres où les bâtimens pêcheurs sont en sûreté; on y entre en laissant

l'île du Chameau à tribord et la plus petite des Griguets à bâbord. On le peut aussi en passant entre l'île du milieu et celle du N., mais cette passe est difficile.

L'île du Chameau, la plus à l'O. et la plus N., est très-élevée dans son milieu et difficile à distinguer du continent, duquel elle n'est séparée que par un courant d'eau qui ne laisse pas toujours passage à la plus petite embarcation : cette communication a lieu dans le fond de la baie du S. O., formée par le continent et l'île. On peut mouiller dans cette baie, qui est longue et étroite; on y trouve de 11 à 5 brasses. Il faut, en s'y rendant, passer bien au large de l'île du Chameau, hanter la pointe O. de l'îlot qui se trouve au milieu de l'entrée et gouverner vers l'O. jusqu'à ce qu'on découvre la baie du S. O. dont on prendra le milieu. Pour entrer dans la baie du N. O. on gouverne vers la pointe O. de la baie du Nord, en laissant l'îlot à tribord; on tournera un peu la pointe de tribord et l'on ira mouiller par 17, 18, 11 et enfin 9 brasses.

Baie du Nord.

Pour entrer dans la baie du Nord, il faut, en tournant la pointe de l'entrée, gouverner sur l'îlot qui se trouve dans ce havre, et passer d'un côté ou de l'autre pour aller vers le fond où l'on mouille par 8 ou 6 brasses. La tenue de ce mouillage n'est pas bonne, et les vents du S. vers l'E. y rendent la mer dure. Les bâtiments de guerre doivent préférer la baie du N. O.

Le cap de la Tempête, qui est un peu au N. de la baie du N. des Griguets gît N. et S. du cap Partridge, à l'entrée du Kirpon, distance de 2 milles. Un peu au S. du cap de la Tempête on trouve un îlot entre lequel et la terre les embarcations peuvent passer; plus près du cap Partridge et de même au S. il en est un second, plus grand que le premier mais également sain. Entre ces deux îlots, la côte forme quelques petites anses; il existe aussi, mais près de terre, plus près du cap Partridge que de celui de la Tempête, une basse

nommée *la Madeleine*, qui brise dans le mauvais temps; pour éviter de la rencontrer, soit qu'en aille ou qu'on vienne du N., il ne faut jamais fermer la partie élevée du cap Dégrat par l'île au S. E. du cap Partridge; la sonde sur cette route donne de 22 à 27 brasses.

Les îles Blanches au N. 55° E. du cap de la Tempête, sont saines; la plus au large a quelques roches au S. et au S. E., mais près d'elle. Au S. 50° O. de la plus grande, à la distance d'un demi-mille, il y a plusieurs rochers sur un plateau qui brise et s'étend d'un mille du O. N. O. à l'E. S. E.; on peut passer entre ce brisant et les îles Blanches; la sonde donne de 16 à 20 brasses, mais il convient alors de ranger plutôt les îles. On ne doit cependant fréquenter cette passe qu'autant qu'on y sera forcé par les circonstances. A l'O. des rochers et du brisant le passage est large de plus d'un mille. La profondeur de l'eau y est de 45 brasses. Les îles Blanches sont basses et petites, leur latitude est de 51° 35 N. et leur longitude 57° 35′ 50″.

Petit Kirpon.

Ce havre est ainsi nommé par ce qu'il n'est séparé du Kirpon principal que par un canal très-étroit au milieu duquel il y a une roche; la marée, dans ce passage, est quelquefois très-forte. L'entrée du petit Kirpon est formée par la pointe de Partridge et celle de l'île de Kirpon nommée *Grands-Galets*. Il faut pour y entrer se maintenir au milieu du chenal, afin d'éviter au côté de tribord, la basse de la Baleine, sur laquelle il y a fort peu d'eau, et qui prend le tiers de l'entrée; dès qu'on l'aura doublée, il faudra venir sur tribord pour ensuite gouverner sur la Pointe-Noble et mouiller au milieu du havre par 7 ou 8 brasses.

Le Dégrat.

Le cap Dégrat, appelé par les Anglais *Row-Galley Head*,

est la montagne la plus à l'E. de l'île du Kirpon; son extrémité forme l'entrée du havre Dégrat, devant lequel il y a quelques îlots et rochers qui mettent à l'abri les bâtiments qui y mouillent. Ce havre n'est convenable que pour de petits navires.

L'anse aux Pigeons.

L'anse aux Pigeons est un peu plus au N. que le havre Dégrat, mais c'est un lieu impropre au mouillage des bâtiments.

Le cap Bauld, qui est à l'extrémité N. de l'île du Kirpon, est situé par 51° 38′ 15″ de latitude et par 57° 40′ 55″ de longitude; c'est une terre rocailleuse et escarpée qu'on approche avec sûreté. Quand on a tourné ce cap, on aperçoit dans le S. O. une pointe qui indique le havre de Kirpon; sur toute la côte et fort près, la sonde ne donne pas moins de 17 brasses.

Havre de Kirpon.

Le Kirpon, dont l'entrée est formée par l'île de ce nom et celle de Jacques Cartier, est le plus N. de la côte de Terre-Neuve; pour y entrer il faut tenir la Tête-Noire de l'île du Kirpon ouverte de toutes terres, jusqu'à ce que la pointe Raven soit confondue avec celle de Noddy; alors on gouvernera vers l'entrée du havre, sur les îlots, ayant soin de ne pas approcher la pointe de Jacques Cartier à moins d'une demi-encablure, et dès qu'elle sera doublée, on ira mouiller entre cette île et l'île Verte. Cette rade est celle de Jacques Cartier; la tenue y est bonne et le fond de 8 brasses.

Le passage intérieur de chaque côté de l'île Verte est bon pour les petits bâtiments; on y trouve 3 brasses, mais au delà de l'île on est parfaitement mouillé par 7 brasses.

Le bois est rare au Kirpon; il se fait dans la baie de Ha-Ha ou celle du Pistolet.

Noddy.

Le havre Noddy, situé un peu à l'O. de celui de Kirpon, est entre la pointe de Noddy et le cap Raven; il n'y a aucun dan-

ger pour y entrer. On doit laisser à bâbord l'île qui est à près d'un mille au delà de l'entrée, et mouiller derrière elle par 5 brasses.

La roche Gull est située à l'O., 10° S. distance de 2 milles du cap Bauld, et au N. 18° E. un peu plus de 2 milles du cap Raven; cette roche est toujours découverte.

Le récif de Marie est au N. 2 ou 3° O. du cap Raven distance de 5/6es de mille et au N. 49° E. 2/3, de mille de la pointe de tribord de la baie de Marie. Sa distance à la roche Gull est de près d'un mille 1/2 dans la direction N. 16° E. Ce récif s'étend de 600 toises environ de l'E. à l'O., sur 300 du N. au S. Entre lui et la roche Gull, on trouve de 23 à 30 brasses.

En venant du N., soit pour le Kirpon ou pour le havre de Noddy, on ne craint pas ces deux dangers, parce qu'ils sont toujours sur l'eau; le passage entre eux est d'une demi-lieue; quoique sûr, il est cependant prudent de passer plus près de la roche Gull à cause du récif du N. O. qui ne marque que dans le mauvais temps. Il est placé au S. 62° O., distance de 5/4 de mille de la roche Gull, il peut avoir 300 toises de longueur sur 200 de large. Un bâtiment est dans le relèvement de son extrémité E. quand il tient les pointes N. des deux îles du Sacre l'une par l'autre; mais il pare tous les dangers en tenant la pointe S. de la grande par la pointe N. de la petite. Entre l'île Gull et le récif du N. O. on trouve de 16 à 20 brasses. La passe entre le continent et le récif du N. O. ne doit être fréquentée que quand on ne peut pas faire différemment.

Iles du Sacre.

Plus à l'O. sont les îles du Sacre; la pointe N. de la plus grande est située à l'O., distance de 5 milles du cap Bauld et au N. 85° E. à 12 milles du cap Normand. La petite île du Sacre est à 1 mille environ au S. 75° E. de la grande; le passage entre elles est très-beau, on y trouve de 17 à

21 brasses. Ces îles sont saines, hautes et escarpées. En dedans d'elles et au S. 30° O. de la grande, est la baie du Sacre, passablement large et parsemée d'un grand nombre d'îlots et de roches; les bords en sont couverts de bois, aussi est-elle fréquentée par les pêcheurs.

Le cap Ognon forme la pointe N. de la baie du Sacre; il est élevé et escarpé; près de lui est une roche remarquable nommée *Mewstone*, à cause de sa ressemblance avec celle de l'entrée de Plymouth; au S. de la roche Mewstone est une petite anse où un navire pourrait à l'occasion trouver un refuge.

Du cap Ognon au cap Brûlé, la route est le S. 68° O., un peu plus de 4 milles 1/2, il paraît de couleur blanchâtre. Au côté de l'E. de ce cap est la baie de Ha-Ha qui s'étend à 2 milles vers le S.; elle est exposée aux vents du N. On peut mouiller quand on est en dedans du cap par 6 à 7 brasses. Cette baie, comme celle du Sacre, est garnie de bois.

Baie du Pistolet.

La baie du Pistolet, située entre le cap Brûlé et les récifs du cap Normand, est profonde de 4 milles sur autant de large. Le fond y est généralement de 5 à 3 brasses dans la partie au S. d'une ligne E. et O., passant par les îles à Bois, et de 14 à 9 à son entrée. Le meilleur mouillage est dans la partie O. un peu en dedans des îles, par 5 brasses. Les vents de N. E. y battent en plein.

Les caps Brûlé et Normand gisent entre eux S. 60° E. et N. 60° O. à une distance de 4 milles.

A l'entrée de la baie, au N. 41° E. d'une pointe appelée pointe *Nord*, il y a un récif qui n'en est éloigné que d'un mille; il gît aussi au N. de l'île à la Goëlette, formant la pointe de l'entrée à tribord. Pour éviter ce danger il ne faut pas relever le cap Normand au N. de l'O. avant d'avoir au S. quelques degrés à l'O. l'extrémité E. de l'île à la Goëlette.

Cap Normand.

Le cap Normand, après l'île de Kirpon, est le point le plus N. de Terre-Neuve; c'est une terre unie, médiocrement élevée et d'apparence stérile; de ce cap la côte de Terre-Neuve court au S. 60° O.; sa latitude est 51° 37′ 10″ et sa longitude 58° 8′ 10″.

Belle-Ile du Nord.

Cette île, qui est à l'entrée du détroit qui porte son nom, est nommée *Belle-Ile du Nord*, pour la distinguer des autres du même nom qui sont sur la côte de Terre-Neuve et plus au S. La latitude de sa pointe S. est 51° 51′ 40″ et sa longitude 57° 38′ 10″; elle est éloignée du cap Bauld de 13 milles 1/2 dans la direction du N. 7° E. et de 15 milles 2/3 dans l'E. 13° S. de la pointe Yorck de la côte de Labrador; elle est médiocrement élevée et offre partout l'apparence de la stérilité. Dans sa partie N. O. est un petit port nommé *de l'Alouette*, en dedans d'une petite île; mais il n'est fréquenté que par des barques de pêche, de même que la crique des bateaux qui se trouve au côté de l'E.